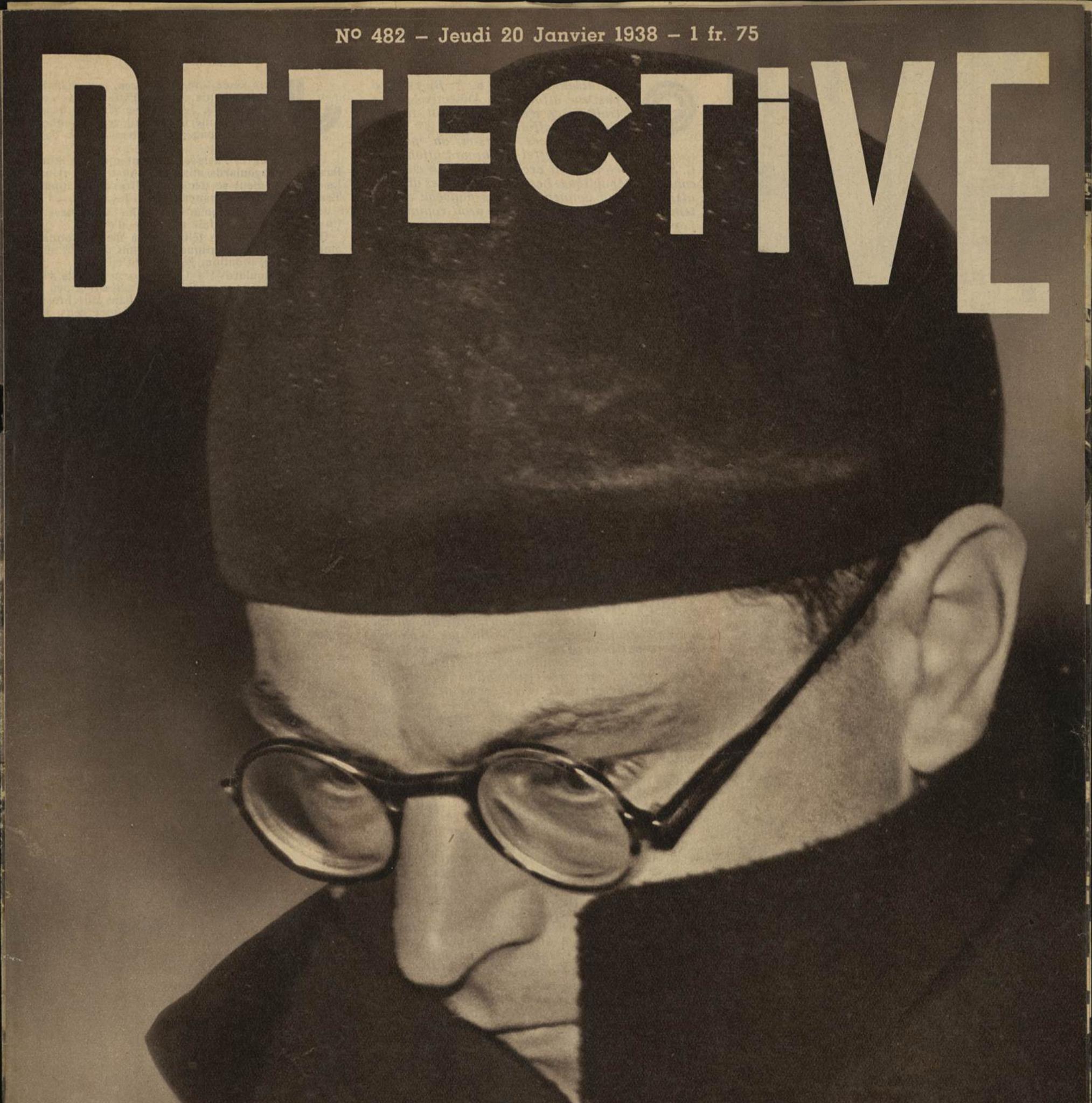


N° 482 - Jeudi 20 Janvier 1938 - 1 fr. 75

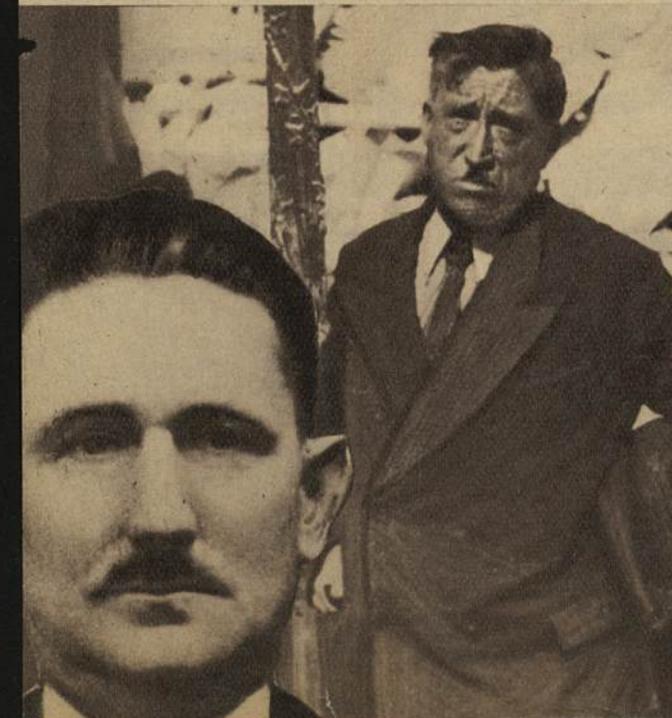
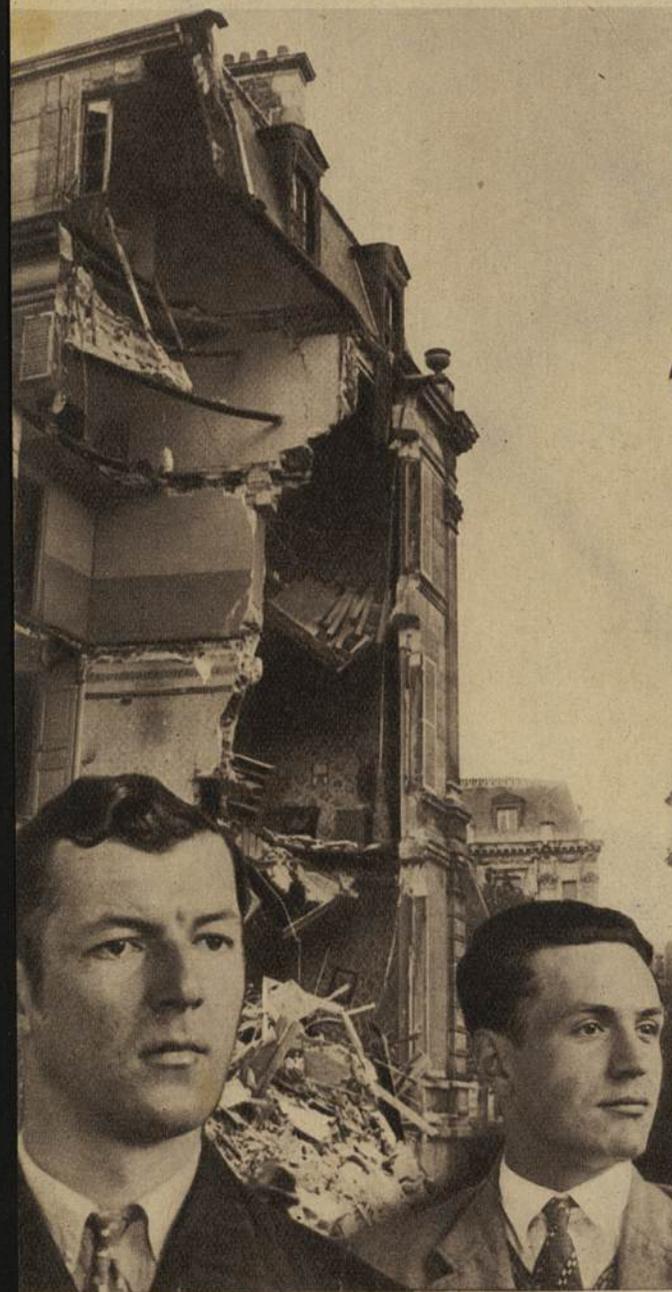
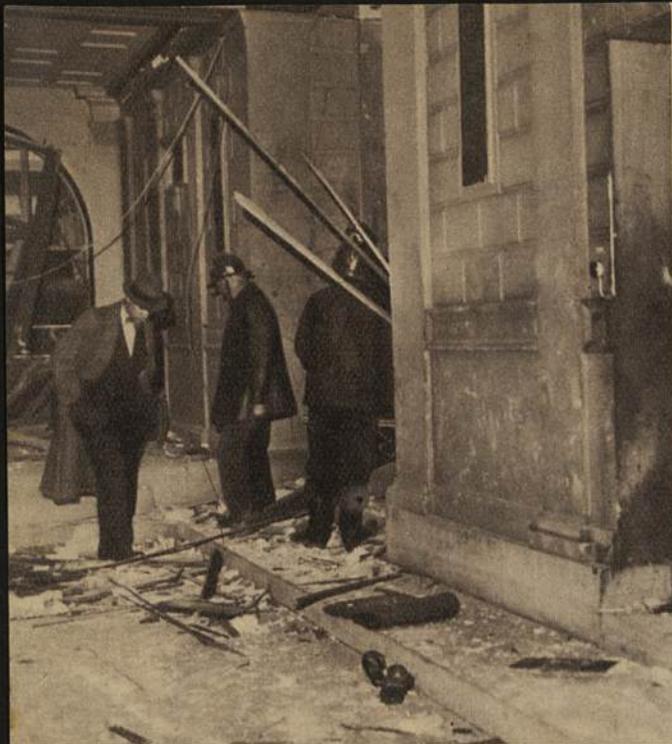
DETECTIVE



TERRORISME

Les aveux de **LOCUTY**
ingénieur à Clermont-Ferrand, ont
projeté la lumière sur les attentats du

C.S.A.R.



16332
 N me disait : « Le C. S. A. R., ce n'est pas une affaire que Détective puisse traiter ; ce n'est pas un fait divers ; c'est une affaire politique. »

Jusqu'à ces jours-ci, on pouvait considérer qu'en effet, l'organisation du C. S. A. R. constituait exclusivement un complot contre la République. Les événements des dix derniers jours lui donnent un sens nouveau et nettement orienté vers le crime de droit commun.

Pourtant, il faut distinguer entre les responsabilités des membres arrêtés ; il faut éclairer cette affaire, obscure encore sur bien des points ; expliquer le rôle de chacun et donner le panorama de toute cette organisation, de tous ses crimes. Déjà, dans nos numéros 433, 451, 465, 466 et 475, nous avons relaté les affaires Navachine, Rosselli, de l'Etoile, des trafics d'armes. Maintenant, notre rôle est de montrer, en toute impartialité, sans aucun parti pris, sans aucune passion, toute la bande, toutes les figures, tous les actes criminels.

Le C. S. A. R. (les Cagouleurs comme on disait plaisamment au début de l'enquête) est créé pour lutter contre « un putsch communiste ». Je pense que des hommes sérieux ont cru sérieusement à la possibilité de ce putsch, car le Français est ainsi fabriqué qu'il craint toujours des ennemis qu'il imagine parfois et dont, souvent, il exagère la puissance. Cela vient peut-être de ce qu'il est vieux, nerveux et trop « comblé ». C'est ainsi que des hommes comme Dusseigneur — et même Pozzo di Borgo — prennent la direction du mouvement.

Il faut de l'argent. Rien de plus facile à trouver du moment qu'il s'agit de lutter contre les communistes (entre parenthèses, je m'étonne même que les escrocs n'aient jamais pensé à exploiter ce filon). Des industriels, des financiers versent des millions (quarante, dit-on). On dit même qu'un ancien gouverneur de la Banque de France fit une partie des frais. On dit aussi que M. Gignoux fut pressenti, mais, lui, se refusa. « Nous avons une armée forte et républicaine ; cela doit suffire. » Ce refus de verser explique peut-être les attentats de l'Etoile.

On dit encore qu'une nation étrangère ne fut pas étrangère aux finances tsaristes, et qu'elle n'exigea, en contrepartie, que des paiements en nature ; d'où l'affaire Rosselli.

Donc, on a de l'argent, nerf de toute guerre. Avec cela et quelques trafiquants d'armes comme Juif et Baptiste, on trouve des armes. Mais voilà ! Juif et Baptiste en savent trop après cette histoire. On les tue. Les exécutions, par des fanatiques commencent. C'est le deuxième stade du C. S. A. R. Je crois qu'à ce moment, les hommes sérieux du C. S. A. R., ses fondateurs et ses commanditaires, durent être inquiets. Qu'ils durent l'être davantage après l'assassinat de Navachine, des frères Rosselli, des explosions de la rue de Presbourg et de la rue Boissière, de l'exécution de Lætitia Toureaux. A moins qu'ils n'aient ignoré tout cela. En tout cas, personne ne parla.

Mais, un jour, un homme du C. S. A. R. voulant peut-être « libérer sa conscience » comme on dit, vint trouver une personnalité gouvernementale : « Vous ne me connaissez pas ; vous n'êtes pas obligé de me croire. Voici ma carte de visite. » Et il indiqua trois dépôts d'armes importants parmi lesquels celui de la rue Ribéra et de la Caisse fluviale et maritime. Puis, il en donna d'autres. Maintenant, nanti d'argent et d'un passeport, il est loin de la France. De son côté, un commandant fit d'impressionnantes révélations. De sorte, qu'à présent, le C. S. A. R. est muselé, mutilé. On arrêtera d'autres hommes, on trouvera d'autres dépôts. Mais le complot contre la République est étouffé. Mais les fous sanglants qui n'ont pas craint, sous le couvert d'une mystique, d'introduire en France des méthodes d'assassinat qui ne DOIVENT pas avoir cours ici, seront châtiés exemplairement. Leur tête, que ces exaltés cruels et vains ont depuis longtemps perdue, appartient à Deibler. Et que cet effroyable drame serve de leçon aux chefs de ces criminels qui ont cru pouvoir lutter contre une idéologie, en se plaçant en marge des institutions légales. Certes, eux, n'encourageaient pas, ignoraient même sans doute les crimes de leurs adhérents exaltés, jeunes, stupides. Mais ils n'en paieront pas moins, d'années de prison, leur erreur, leur ignorance...

MARIUS LARIQUE.



J'ÉTAIS assez loin de France, aux Etats-Unis, en Californie, quand l'affaire des cagouleurs éclata. Je vis avec stupeur dans les journaux américains, sur sept colonnes en première page, en lettres hautes de dix centimètres :

« La police et l'armée écrasent une révolution à Paris. Les cagouleurs allaient s'emparer du pouvoir. Le gouvernement se déclare maître de la situation. Toute l'aristocratie française sous les verrous. »

Je vous assure qu'à dix mille kilomètres des Champs-Élysées, ça fait un drôle d'effet.

Quelques coups de téléphone à des personnalités américaines diplomatiques m'ayant rassuré sur la gravité de la situation, j'éclatai de rire.

« Les cagouleurs ! » Quelle bonne, quelle vieille blague ! Je croyais savoir qu'il s'agissait à peu près d'une blague d'étudiants, montée dans une brasserie du Quartier Latin, par quelques jeunes gens, après un bon dîner.

Autour de moi, je voyais les quelques Américains qui aiment notre pays, s'effarer, s'inquiéter. Bien sûr, ils ne prenaient pas à la lettre les articles des journaux du trust Hearst. Ils avaient l'habitude et connaissaient la règle du jeu, les exagérations de leurs reporters. Mais tout de même... Je les détrompai de mon mieux, mais je voyais bien que mon optimisme, ma façon de prendre la nouvelle en riant les gênait, les offusquait presque. Pour un peu, j'allais passer pour frivole ou inconscient.

Sur le bateau, au retour, je méditais sur tout cela. Je pensais avec amertume que tous les autres pays du monde devaient penser comme l'Amérique, que notre pays devait être représenté comme déjà déchiré par une guerre civile, promis à la destruction fratricide, placé dans l'alternative de tomber sous la dictature fasciste ou sous la dictature communiste. Pas une minute l'idée ne me vint que tout cela pouvait être sérieux.

A Paris, je tombai de haut. Ce que j'apprenais était effarant. On me disait, j'apprenais !

« La police vient de découvrir un complot contre la sûreté de l'Etat », dira le ministre de l'Intérieur. D'aucuns trouvent que ce dernier exagère et que cette formation, cette organisation paramilitaire n'avait qu'un but : la lutte contre le communisme... Ce n'est pas l'avis du gouvernement. D'après ses renseignements, cette armée clandestine, calquée sur la grande, avec son état-major, ses premier, second, troisième et quatrième bureaux, son service sanitaire, la répartition des effectifs en divisions, brigades, régiments, bataillons était destinée à substituer à la forme républicaine un régime de dictature devant précéder la restauration de la monarchie. L'enquête amena : la découverte d'un matériel destiné à établir de fausses pièces d'identité ; des instructions pour le transport d'armes ; des renseignements sur la force publique dans la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne avec le nom des officiers commandant les unités ; des fiches de renseignements sur de nom-

Quand éclatèrent les bombes de l'Etoile où deux agents trouvèrent la mort ; où deux concierges, MM. Colas et Cals (c-contre, en bas à gauche) furent miraculeusement épargnés, l'indignation et la colère secouèrent le pays. La police mit tout en œuvre pour aboutir ; elle aboutit. (Ci-contre, à droite, de haut en bas) Deloncle, Méténier, Andrée Baugier, Vauclard, Vogel, Macon et Locuty qui tous furent mêlés, plus ou moins directement, à ces ignobles attentats.

TER

breux officiers et le matériel des régiments, des notes de service en blanc dérobées dans des bureaux militaires ; une liste d'immeubles ayant plusieurs issues ; le plan précis des égouts de Paris, avec des itinéraires autorisés aboutissant à la Chambre des Députés, des plans intérieurs de locaux habités par les journaux de gauche et des plans d'appartements de députés socialistes ; le fac-similé de signature de certains ministres ; une liste de parlementaires et de ministres à arrêter au premier signal ; un dossier prévoyant les moyens pour s'emparer des dépôts ou des autobus de la T. C. R. P. et des bennes de la Sita destinées à être transformées en matériel offensif ; un projet pour s'emparer des armes se trouvant au mont Valérien, etc., en bref, un complot contre la sûreté de l'Etat et les institutions républicaines.

Il fallut se rendre à l'évidence. Des dépôts d'armes, extrêmement importants, furent découverts à Paris et en province. Des postes de T. S. F. privés et cachés permettaient aux conspirateurs de communiquer secrètement. Des abris bétonnés, des caves truquées et blindées attendaient le jour de « servir ».

On arrêta des personnalités marquantes, du monde industriel, commerçant, de l'aristocratie, de l'armée. Toutes prétendirent n'avoir agi ainsi que dans le but de faire échouer, ou de combattre, le putsch communiste qui devait se dérouler dans la nuit du 15 au 16 novembre.

Cette équipée nocturne avait pour but, d'après elles, l'assassinat d'hommes politiques, l'occupation des gares, banques, ministères, des postes émetteurs de T. S. F. ; en un mot, la prise du pouvoir.

Les deux partis (gouvernement d'un côté, accusés de l'autre) restaient donc, inébranlables, sur leurs positions.

Le premier était persuadé d'avoir sauvé la République en arrêtant des factieux, le second qu'il avait sauvé le pays en annihilant les forces occultes des communistes.

L'instruction allait son petit bonhomme de chemin. Chaque jour amenait sa nouvelle. Un inculpé, important ou maigre comparse, allait grossir à la Santé le contingent qui s'y trouvait ; dans quelque province, on découvrait un dépôt d'armes.

Et, soudain, les coups de théâtre vont se succéder à une vitesse accélérée. Un jeune ingénieur des usines Michelin, à Clermont-Ferrand, Paul-Jules Locuty, est arrêté. Il avoue avoir porté, rue de Presbourg, la caisse renfermant la bombe qui fit sauter l'immeuble. Il « donne » également ses complices et ses chefs. Il connaît les dirigeants du C. S. A. R. Il a, à la manière des comitadjis, prêté serment sur le poignard ou le crucifix, peut-être sur les deux ensemble, placés en croix. « C'est trop beau pour être vrai ! » pense le bon populo.

Mais, au fur et à mesure que se déroule le film, on

s'aperçoit qu'il est parfaitement ordonné et qu'aucune scène ne vient contrarier la précédente. Locuty donne de telles preuves de sa sincérité que la police, après minutieuses enquêtes et maintes vérifications, apporte la certitude que le jeune ingénieur a dit vrai.

Et la cascade des faits sensationnels, inouïs, invraisemblables, continue.

Infatigable, sur les dents de jour et de nuit, la police fouille, vérifie, contrôle, étudie les dossiers, fait suivre toutes les pistes. Dans les bureaux de la rue des Saussaies, les lumières brillent tard la nuit. Des conférences entre les chefs de service, des audiences chez le directeur général, une activité de ruche règne dans l'immeuble veillant à la sûreté du régime et du pays. On arrête, à Clermont-Ferrand, des jeunes ingénieurs, complices de Locuty, dans l'affaire des explosions de l'Étoile.

Voilà les commentaires, les faits en vrac, la littérature, on pourrait presque dire le fatras, que le public peut lire, tous les jours, dans les quotidiens. Quel chaos, messeigneurs ! Les journaux qui ont une opinion politique déformant, chacun, les faits à sa convenance. Les choses qui apparaissent à première vue nettes, simples deviennent d'affreux dilemmes sous la plume des experts en confusion calculée. Deux et deux ne font plus quatre. L'opinion prend égale-



A l'origine, lutte contre les éléments révolutionnaires. Puis on glisse jusqu'à l'assassinat...

Tel est le C. S. A. R.

RORISME



C.S.A.R.

ment parti. On rencontre d'honnêtes gens qui, de sang-froid, vous déclarent que tout a été machiné par la police pour perdre les partis de droite, que tout, les aveux, les faits, l'évidence sont truqués. On rencontre d'autres honnêtes gens qui vous annoncent que les hommes du C. S. A. R. ont fait assassiner le président Doumer.

Et le Français moyen, alors, celui qui n'est pas un fanatique, le républicain calme, sûr de son droit, de son devoir, de la destinée de son pays, celui qui paie ses impôts, travaille et prétend seulement être protégé par les lois et la police de sa patrie, que pense-t-il ?

Soyons, soyez francs : il n'y comprend pas grand-chose. Que chacun s'interroge. Qui sait exactement ce que c'est que le C. S. A. R., quelle mystique politique l'anime, ce qu'il veut, d'où il sort ? Qui comprend l'attentat de l'Etoile et le meurtre des frères Rosselli ?

Qui voit la différence de conception qu'il y a entre ces deux forfaits ? Qui fait le partage entre la vérité et l'exagération, entre les comparses et les chefs ?

Hélas, nous ne sommes pas ici, nous-mêmes, dans la possibilité de répondre exactement à toutes ces questions. Ce qui nous console, c'est que la police ne le pourrait pas non plus. Pourtant, il y a des grandes lignes que nous voudrions dégager. La chose dont on est sûr, c'est de notre impartialité. *Détective* n'a jamais fait de politique et ne commencera pas, cette fois. Nous allons essayer de vous déchiffrer ce rébus, de vous exposer assez clairement cette histoire embrouillée, pour que vous vous y reconnaissiez.



De quel parti est le C. S. A. R. ? Qu'on nous excuse ce petit cours politique.

Jusqu'à la venue au pouvoir des premiers gouvernements de gauche, jusqu'au moment où le pays envoya à la Chambre une majorité de radicaux et de socialistes, c'est-à-dire jusqu'aux élections de 1932, les partis de droite, au pouvoir (Tardieu), n'avaient organisé aucune garde armée. Les seules troupes organisées étaient celles de l'Action française, les camelots du roi, les étudiants à gourdins, turbulents et extrémistes qui appuyaient les éclats de voix de Léon Daudet et les démonstrations techniques de Charles Maurras par les coups de main contre les arbres et les bancs du boulevard Saint-Germain. Il y avait bien aussi les Jeunesses patriotes de Taittinger, il y avait bien les chemises bleues de la Solidarité française ; il y avait bien un groupe d'anciens combattants qui s'intitulait les Croix de Feu ; mais aucun de ceux-là n'était réellement organisé en formations capables de se battre dans la rue.

On le vit bien le 6 février 1934. Seules, les sections des camelots du roi, les petits étudiants à lunettes, menacèrent la police et faillirent enlever le pont de la Concorde. Eux seuls connaissaient la bagarre, avaient une technique, une discipline et une stratégie. Il faut le dire : ils sont inconséquents, mais ils sont braves. Ce jour-là, les « petits crevés » du Quartier Latin et des chauds appartements du parc Monceau, les « fils à leur mère » se firent casser la figure sans rechigner. Derrière eux, c'était la foule qui poussait, la pagaïe.

Les assassins des Rosselli possédaient une voiture aujourd'hui saisie (ci-contre, et de haut en bas), Hugué, Pulreux, Tenaille, Fauran, Bouvyer et Filhol. A droite, la machine infernale placée dans l'auto des frères Rosselli.

On connaît la réaction de l'échauffourée du 6 février : le gouvernement conservateur de Gaston Doumergue ; les hommes de gauche montrés du doigt comme des fusilleurs. Devant cette réaction de droite, les communistes et les socialistes, inquiets pour la République, commencèrent à organiser des troupes destinées à encadrer les masses populaires, les ouvriers de la C. G. T., que l'on jetterait dans la rue au cas d'un putsch réactionnaire. Ce furent les cellules communistes, les faucons rouges, etc. ; l'agitation en banlieue, les premières grèves, tout cela aboutissant au Serment du 14 juillet 1935 du Rassemblement populaire, qui réunissait sous la même discipline radicaux, socialistes et communistes.

Ce fut au tour de la droite de s'alarmer. Sous l'impulsion du colonel de La Rocque, le mouvement Croix de feu prit une ampleur énorme. On admettait couramment, avant les élections générales de juin 1936, que le colonel pouvait, en quelques heures, lever une armée de sept cent mille hommes et déclencher la guerre civile au signal.

Ce signal, il ne le donna jamais. Les plus belliqueux de ses partisans ne le lui pardonnèrent pas. Le C. S. A. R. est probablement né de ce malentendu, de cette impuissance.

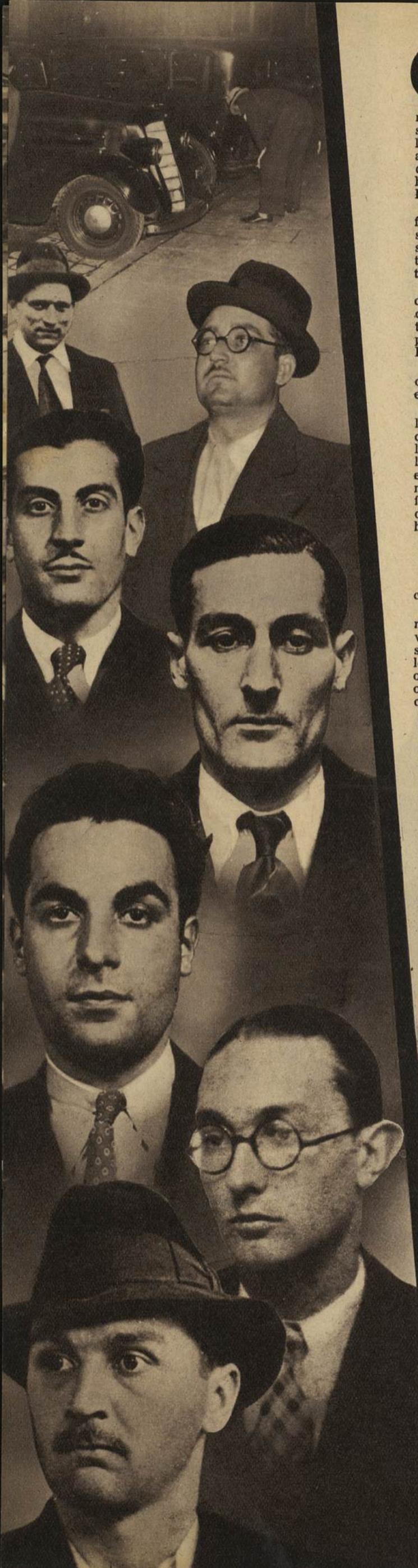
Les élections de 1936 avaient donné le pouvoir au Front populaire. Croix de feu et Camelots du roi, traqués, dissous en tant qu'organisations officielles, furent changés de nom, se terrer.

Que se passa-t-il alors ? Le colonel de La Rocque visiblement, répugnait à l'action directe. De plus, violemment attaqué sur des sujets d'ordre privé, il voyait ses troupes se diviser, des schismes éclater çà et là. Quelques-uns de ces dissidents, exaspérés par ce qu'ils appelaient la lâcheté des chefs des partis de droite, inquiets des progrès du communisme, s'armèrent. Des agents de l'étranger, les commis des grands recoins internationaux : marchands d'armes, spéculateurs, organisateurs de guerres civiles, les excitèrent et les subventionnèrent. De grands industriels, affolés par les revendications sociales de leurs ouvriers, les aidèrent financièrement. La haine politique, l'exaspération de l'impuissance, une sorte d'exaltation collective devaient ruiner chez ces militants l'équilibre moral, le sang-froid le plus élémentaire, et faire, de ces patriotes aveugles, de simples malfaiteurs de droit commun.

Les cagouleurs

Il y a environ dix-huit mois que la Sûreté nationale avait eu vent de l'organisation d'une société s'intitulant « Parti révolutionnaire national et social », se livrant activement au trafic d'armes. Mais on désirait surveiller patiemment les suspects avant de donner le coup de filet ; et c'est ainsi que de nombreux mois avaient passé sans que le secret ne transpirât. Par suite des attentats de l'Etoile, il fallut pourtant hâter les opérations. C'est alors que des perquisitions furent effectuées chez les suspects Harispe, Reine et Place, où l'on trouva, outre d'importantes quantités d'armes, des documents révélateurs sur l'activité de l'association paramilitaire.

Cette société nouvelle avait été fondée en 1936, par des dissidents de divers partis de droite et d'extrême droite. La ligue établit son siège rue Caumartin et déposa ouvertement ses statuts à la Préfecture de police. Mais bientôt, une dissidence se produisit dans le groupement. Une partie de ses membres constitua alors l'association des cagouleurs, qui se doubla, à Nice, d'une organisation similaire dite des « Chevaliers du glaive ». Le rôle que s'assignaient ces deux sociétés secrètes était d'introduire et d'entreposer en



France le plus d'armes possible, en vue d'une contre-révolution éventuelle ou même d'un audacieux coup d'Etat.

Deux hommes furent particulièrement pris en flature par la police. L'un était un commerçant parisien, Paul Jean-Baptiste, né le 12 mars 1907, demeurant rue du Docteur-Goujon. L'autre se nommait Maurice Juif, ancien commerçant en chaussures, établi à Nice.

Dans le courant de l'été 1936, Juif et Jean-Baptiste s'installèrent en Belgique, accompagnés de deux autres cagouleurs, Henri Barbier et Charles Tuchamp. Les quatre hommes louèrent une villa à Crudenburg, et entrèrent en relations avec le marchand d'armes anversois Fromont.

Le 1^{er} septembre 1936, la police saisit, dans un garage de Hans, un camion chargé de trois cents pistolets-mitrailleurs, provenant d'Allemagne. On apprit que ce lot d'armes avait été acquis par Jean-Baptiste et Juif, pour le compte de l'association clandestine à laquelle ils appartenaient. Aussitôt, le trafiquant dépitiste et ses trois complices s'empressèrent de regagner la France pour se soustraire aux poursuites de la police belge.

Dès leur retour à Paris, ils mirent les chefs de leur organisation au courant de leur mésaventure. L'un des chefs se rendit à son tour en Belgique pour y effectuer clandestinement une contre-enquête. Il apprit ainsi que Jean-Baptiste facturait 2.500 francs les pistolets-mitrailleurs qu'il achetait 1.000 francs moins cher...

Jean-Baptiste, entre temps, était parti pour Rome. On le rappela. Le 24 octobre, il fut renvoyé à Bruxelles. Le 26, un chef de l'association secrète vint le rejoindre. Le même soir, Jean-Baptiste prenait l'avion pour Paris. Là on le vit sortir d'un immeuble, entre deux compagnons qui le firent monter dans une auto. Il ne revint pas de sa « promenade »...

Maurice Juif fut alors désigné pour effectuer les achats d'armes. Quittant Nice, il alla s'installer en Italie, dans un hôtel de San-Remo. Il y prit contact avec un certain Hallumié (actuellement en Nouvelle-Calédonie), qui le mit en rapport avec la firme Beretta, manufacture d'armes de Brescia. Puis, Juif loua la villa où, le 13 décembre, il invita divers amis à prendre la crémaillère...

Au cours de ce repas, il reçut un télégramme lui enjoignant de tenir « ses promesses ». La dépêche était signée d'une imaginaire tante Irma ! Il dit à sa voisine :

— Vous ne pouvez pas comprendre...

Puis, il avoua à ses amis qu'il était démuné d'argent ; mais il ajouta :

— Un ami de Paris doit m'apporter demain 100.000 francs.

En attendant ce mystérieux viatique, il emprunta à une des convives quelques billets de mille francs et convint avec elle de se retrouver à Vintimille, le 17 décembre, pour le remboursement de l'emprunt.

Mme Bollecker fut exacte au rendez-vous, mais n'y vit point Juif. Elle se rendit alors à San-Remo et trouva close la villa Hilda. La bonne lui expliqua que son patron avait disparu le 14 décembre et que, le 16, trois « messieurs » étaient venus fouiller de fond en comble la villa, emportant « tout un tas » de choses...

Alors, Mme Bollecker se rendit chez Hallumié, l'intermédiaire qui avait mis Juif en rapport avec la fabrique d'armes de Brescia. La visiteuse fut fort mal reçue.

Juif était membre d'une société secrète, lui révéla Hallumié. Il a été tué comme son ami Jean-Baptiste. On a dû l'emmener dans une auto. Vous avez compris, nous sommes cinq à savoir ça ; mais n'en parlez pas, ça vaudra mieux !...

Deux mois plus tard, on retrouvait le cadavre de Juif, dans un canal italien, dans la province d'Imperia. Le corps, tué d'un coup de feu à la tête, était enveloppé dans une serviette et dans le tapis de table de la villa de San-Remo.

Pendant des mois, les criminels furent recherchés. Les polices italienne, française et belge poursuivirent diverses pistes et maintes hypothèses. On ne devait déceler le secret de cet assassinat, comme le secret de la disparition de Jean-Baptiste, qu'à la faveur de la lumière projetée sur les agissements du C. S. A. R.



Au milieu de novembre, l'affaire du C. S. A. R. proprement dite éclate. Pour le public, d'abord, elle n'apparut que comme une suite et un développement de celle des cagouleurs. A la suite d'une indication, d'une dénonciation, la police fut amenée à faire une perquisition dans un garage où on trouva une grande quantité d'armes, mitraillettes, grenades, fusils mitrailleurs, munitions, etc. Les premiers arrêtés parlèrent. En quelques jours, une dizaine de ces dépôts d'armes furent saisis. Les comparses, qui avaient prêté leur magasin ou leur maison pour en faire un arsenal, ne présentaient pas beaucoup d'intérêt. Mais, par eux, on remonta aux chefs, et les surprises commencèrent. On arrêta Eugène Deloncle, industriel, officier de réserve, puis le général d'aviation en retraite, Duseigneur, enfin le duc Pozzo di Borgo et Moreau de la Meuse, chefs droitistes connus depuis longtemps, avec, naturellement, plusieurs dizaines de comparses, Harispe, Reine, Place, Robert Léger, etc.

On retrouvera le nom de quelques-uns tout à l'heure, Metenier, Jacobiez, etc.

Les inculpés, d'ailleurs, ne se gênèrent pas pour révéler à quoi étaient destinés ces dépôts d'armes.

Ils avaient constitué, en dehors des ligues politiques, jusqu'ici existantes, un groupe clandestin, d'action directe, le Comité Secret d'Action Révolutionnaire, le C. S. A. R. Véritable société secrète à l'ancienne mode des carbonaris, où les nouveaux adhérents prêtaient serment d'obéir sans discuter aux ordres reçus, de se taire sous peine de mort et, en général, de dévouer sa vie à l'œuvre engagée.

Deloncle revendiqua hautement la mystique du C. S. A. R. Lutter contre le communisme et se substituer pour établir un ordre et une discipline dans le pays au gouvernement défaillant. Et, pour se justifier, il déclara que ses amis et lui savaient qu'un putsch, un coup d'Etat communiste était en préparation contre l'Etat, qu'il en avait averti discrètement la police et le gouvernement, et, qu'en somme, c'étaient les gens de droite qui se disposaient à sauver la République.

Après la première émotion, l'opinion se calma. L'instruction se poursuivit, et tout cela aurait abouti dans quelques mois à un procès de « complot contre la sûreté de l'Etat », avec des condamnations de principe lorsque, brusquement, le drame éclata. Un soir, le ministre de l'Intérieur convoqua la Presse et, avec le directeur de la Sûreté, révéla aux journalistes stupéfaits que les hommes du C. S. A. R. avaient les mains tachées de sang. Ils étaient les auteurs des attentats de l'Etoile.

Attentats de l'Etoile

Dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 septembre, une formidable explosion détruit, vers 22 heures, l'immeuble de la Confédération Générale du Patronat français, 4, rue de Presbourg.

Un instant après, une autre bombe fait sauter l'immeuble de l'Union Patronale interprofessionnelle, 45, rue Boissière.

Sous les décombres du premier édifice, on retrouva le cadavre de deux agents parisiens qui étaient de faction dans le quartier : les malheureux Truchet et Leguier.

Interrogés, les deux concierges des immeubles sinistrés font d'importantes révélations. Celui de la rue de Presbourg, M. Bals, miraculeusement rescapé, déclara que, dans l'après-midi de l'attentat, il avait reçu, des mains d'un livreur en cote bleue et à casquette gris clair, une caisse de bois destinée au vice-président de la Confédération générale du patronat français. Elle provenait, d'après une étiquette, de l'Industrie des tissus. Le concierge déposa le colis près de la cheminée de sa loge. Puis il dina et se reposa, dit-il, dans sa salle à manger, un peu éloignée de la loge. C'est ainsi qu'il avait échappé à la mort. Mais il ne pouvait fournir plus d'explications. Par la suite, on apprit que Bals revenait de l'Exposition, au moment du sinistre.

M. Colas, concierge de l'immeuble détruit rue Boissière, qui avait passé la soirée, en compagnie de sa femme, chez des amis de Levallois, raconte à son tour qu'il avait également reçu d'un livreur, à la fin de l'après-midi qui précéda l'explosion, une caisse de bois blanc, contenant un objet qui « faisait tic-tac » (une pendulette, avait-il cru) et qui était destiné au secrétaire administratif de l'Union patronale interprofessionnelle. Le livreur, âgé d'une trentaine d'années, était vêtu d'une blouse blanche, coiffé d'une casquette plate, avait une forte corpulence et paraissait mesurer approximativement 1 m. 75. Mais, pas plus que le concierge de la rue Boissière, celui de la rue de Presbourg ne pouvait fournir d'autres renseignements.

Sur ces entrefaites, un terroriste italien, Tamburini, est arrêté au moment où il va franchir la frontière pour passer en Espagne. On l'interroge des heures durant. Il nie. Il s'obstine à protester avec véhémence. D'autre part, on présente aux concierges des rues de Presbourg et Boissière des photos de tous les terroristes connus par la Sûreté Nationale. Aucune des photos anthropométriques n'est reconnue par les deux témoins.

Mais un chauffeur de taxi se présente à la Sûreté, déclarant qu'il a transporté le jour de l'attentat deux individus suspects chargés de deux caisses et qui l'avaient hélé place des Ternes pour se faire conduire à proximité de la rue de Presbourg. On présente au chauffeur la collection de photos des terroristes détenue par les Archives de la Sûreté. Le témoin met le doigt sur le portrait d'un anarchiste italien, Aldo Fiomberti, en le désignant comme un des passagers qui lui ont paru douteux. Ce Fiomberti vient d'être justement arrêté, au lendemain de son retour à Paris, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

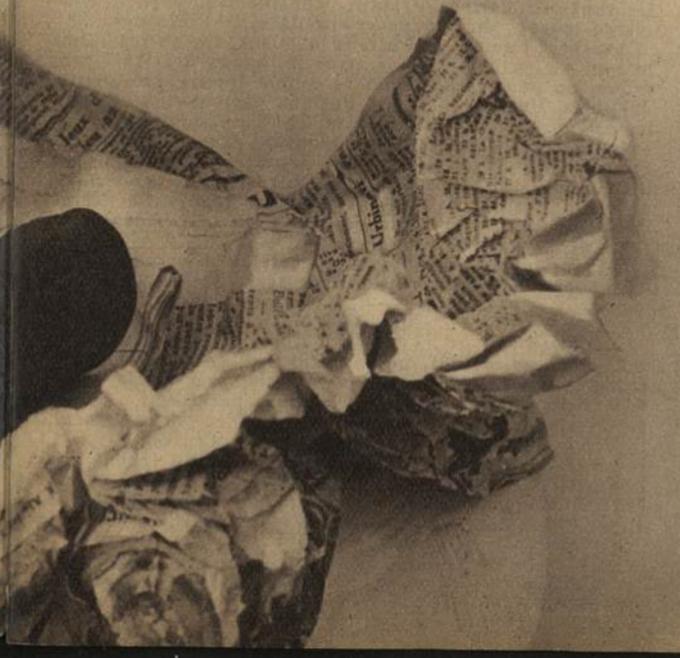
On soumet l'homme à un rigoureux interrogatoire. On le confronte avec le chauffeur. Il nie avec la même énergie que son compatriote Tamburini. On arrête à Paris et en province d'autres anarchistes étrangers ; on recherche également des pistes à l'étranger. Toute la police française est sur les dents, toutes les polices d'Europe collaborent aux recherches. En vain !

Et maintenant le C. S. A. R... Que s'était-il donc passé ? On pense bien qu'une organisation comme celle du C. S. A. R. n'est pas défaite, des douzaines de ses mem-

Mlle Besneux (en haut à droite) avait révélé d'importantes indications au moment de la découverte de l'assassinat des frères Rosselli. Depuis le cafetier André a reconnu un des complices du forfait. La dernière photo, ci-contre, représente les enquêteurs examinant le cadavre de Navachine.



fé-
Occu-
loigt
oite,
r la
upes
ou-
au
ules
n en
sant
ment
line
Sous
ment
ttait
quin
ever
cher
eux
Le
ndu,
r au
roi,
lles,
que,
lus,
é, il
r ça
par
de
mè-
nds
écu-
cité-
iels,
ou-
poli-
orte
nili-
men-
ples
tio-
iété
et
Mais
ant
om-
ans-
llut
per-
spe,
ntes
sur
par
ème
a et
de
ans
itua
a, à
eva-
eux
en



C.S.A.R.

bres arrêtés sans que quelques-uns ne tentent de tirer leur épingle du jeu en livrant tout ce qu'ils peuvent à la police. Un des affiliés au C. S. A. R., le commandant Bourlier, donna d'utiles indications. Elles recoupaient celles, plus précises encore, d'un des hommes de main du C. S. A. R., Filhol, en fuite en Espagne, et celle d'un autre indicateur, le plus important, dont la Sûreté cache soigneusement le nom.

Celui-là, d'ailleurs, fut le premier dénonciateur. Il vint chez le ministre de l'Intérieur, lui laissa sa carte de visite sur laquelle il avait inscrit au crayon quelques adresses. C'étaient les dépôts d'armes du C. S. A. R. Il revint, développa ses révélations, donna tout. La police et le gouvernement protègent de leur discrétion ce « témoin du roi » comme on appelle en Angleterre les dénonciateurs. Je peux seulement vous dire qu'ayant vidé son sac, il est parti pour l'étranger avec, en poche, le prix rond de sa trahison.

Donc, les recoupements de trois indications donnaient, comme auteurs des attentats de l'Etoile, un ancien concierge Macon et un ingénieur de l'usine Michelin, à Clermont-Ferrand, Locuty.

Locuty, arrêté un matin à Clermont par le commissaire Buffet, avoua tout de suite être affilié au C. S. A. R. ; il avait été convoqué un jour à Paris par Métenier. Il y avait rencontré Pozzo di Borgo, Métenier, Moreau de la Meuse et Macon. On lui avait ordonné de faire sauter les immeubles de la Confédération du patronat français. Les bombes avaient été préparées, les mécanismes d'horlogerie mis au point. Macon avait apporté une des caisses, lui, Locuty, l'autre, chez les concierges des immeubles visés. Il dénonçait aussi le nom de plusieurs complices, membres du C. S. A. R. de Clermont-Ferrand, employés comme lui aux usines Michelin. On arrêta ainsi Vogel, Vaucard.

On avait ainsi, parmi la bande qui avait fait sauter les immeubles et tué deux agents, trois hommes déjà sous les verrous depuis quelques semaines pour l'affaire proprement dite du C. S. A. R. et des dépôts d'armes, Menetrier, Moreau de la Meuse et Pozzo di Borgo. Les autres, Locuty, etc., étaient des nouveaux venus. Macon est en fuite.

Devant le juge d'instruction de Paris, Locuty renouvelle ses aveux. Confronté avec le concierge auquel il apporta la bombe, il donne des précisions. Le concierge ne le reconnaît pas, puis le reconnaît, sans oser être très affirmatif.

Vaucard avoue, Métenier avoue une petite partie, mais nie l'essentiel. La bonne de Métenier, André Beaugier, qui ment pour sauver son maître, est arrêtée. Moreau de la Meuse et Pozzo di Borgo nient avec énergie et déclarent tout ignorer.

La police avait d'autres révélations dans son sac et les distillait à l'opinion avec une lenteur calculée. Le sur-lendemain du coup de théâtre Locuty, elle annonçait que les hommes du C. S. A. R. étaient également les auteurs de l'assassinat des frères Rosselli.

Assassinat des frères Rosselli

Le mercredi soir, 9 juin 1937, un habitant de Chouvin, M. Jouanne, découvre près de son village, à 6 kilomètres de Bagnoles-de-l'Orne, une auto abandonnée sur le bord de la route. Il constate avec émoi que les banquettes et le marchepied de cette conduite intérieure noire sont maculés de sang. La gendarmerie locale est immédiatement avisée. Elle découvre, dans l'intérieur du véhicule, une machine infernale (munie d'un cordon Bickford à demi-consumé) et la plaque d'identité portant le nom du propriétaire : Carlo Rosselli, 76, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

Des recherches furent entreprises pour découvrir l'automobiliste. Elles furent tout d'abord infructueuses. Mais, à Bagnoles-de-l'Orne, les gendarmes ne tardèrent pas à retrouver des témoins qui purent les renseigner sur Rosselli. Celui-ci, directeur d'un journal italien de Paris, était arrivé dix jours plus tôt dans la ville d'eaux pour y effectuer une cure contre la phlébite. Il s'était installé à l'hôtel Cordier. Le 6 juin, il avait été rejoint par son frère Dello, professeur d'histoire à Florence. On les savait partis en promenade à Alençon pour l'après-midi, mais on ignorait ce qu'ils étaient devenus au moment où les gendarmes venaient aux renseignements.

Le lendemain, jeudi, la journée s'écoula en vaines recherches. Mais le vendredi matin, à quelque distance de la voiture abandonnée, on retrouvait dans un fourré de la forêt d'Andaine, à proximité du château de Coutervé, les cadavres sanglants des deux Italiens. Ils avaient été jetés l'un sur l'autre après avoir été criblés de coups de poignard. L'arme gisait dans l'herbe, auprès des tragiques victimes.

On constata, en fouillant les poches des malheureux, qu'ils n'avaient été dévalisés ni de leurs bijoux ni des liasses de billets de mille francs. Le vol n'était donc pas le mobile du crime. Dès lors, quelle hypothèse envisager ? La plus véridique ne semblait pouvoir se dégager que d'une enquête effectuée à Paris d'où venait le propriétaire de l'auto tragique. En attendant les renseignements que la Sûreté Nationale allait recueillir dans la capitale, les enquêteurs locaux s'efforcèrent d'éclaircir tout au moins les circonstances immédiates du drame.

Une jeune fille du village d'Haleine, Mlle Hélène Besneaux, coiffeuse à Bagnoles-de-l'Orne, fut un premier témoin particulièrement important.

— Je rentrais de mon travail, à bicyclette, quand mercredi soir, à 19 h. 30 dit-elle, je remarquai la présence de deux automobiles foncées arrêtées à quelques mètres l'une de l'autre, près du château de Coutervé. Il y avait deux hommes, dans chaque auto, occupant les banquettes avant. Comme j'approchais, un des passagers de la première voiture descendit sur la route, se dirigeant vers l'autre auto. A ma vue, il reprit sa place rapidement, et les deux véhicules s'éloignèrent aussitôt, à toute allure. Quelques secondes plus tard, je remarquai que la place où je les avais vus était tachée de sang. Je crus à un accident ; mais c'était sûrement les assassins que j'avais rencontrés. Celui que j'ai le mieux dévisagé était un blond-châtain, aux cheveux bien plaqués. Il était de taille moyenne. Un de ses compagnons était brun, très chevelu et frisé. Le troisième m'a paru chauve. Je reconnais particulièrement les deux premiers, si la police les retrouve...

D'autre part, divers témoins de Bagnoles-de-l'Orne déclarèrent qu'ils avaient observé quatre inconnus qui, depuis plusieurs jours, paraissaient épier avec une vigilance mal dissimulée les abords de l'hôtel Cordier, où logeait le journaliste italien. Les deux premiers suspects (dont l'un, approximativement âgé de vingt-cinq ans avait le nez busqué, la taille svelte et les cheveux noirs) étaient arrivés le 4 juin, soit cinq jours avant le crime, dans la ville d'eaux normande. Ils étaient venus, sans doute, préparer « le coup » en observant, à son insu, le malheureux Carlo Rosselli. Leurs complices les avaient rejoints la veille même du crime, jour où était également arrivé Dello Rosselli, qui ne paraissait d'ailleurs pas attendu par ses meurtriers du lendemain.

Malheureusement, pour si importantes qu'elles fussent, ces indications n'aidaient guère aux progrès de l'enquête. Celle-ci marquait le pas à Bagnoles-de-l'Orne, en dépit des laborieux efforts du parquet de Domfront, de la maréchaussée locale et des policiers venus de Rouen et de Paris.

Par contre, on recueillait pendant ce temps-là, dans la capitale, des éléments qui permettaient d'établir catégoriquement que l'assassinat des frères Rosselli relevait de la passion politique.

Carlo Rosselli était, en effet, un antifasciste notoire qui, après avoir combattu le régime dictatorial en Italie, après avoir subi une rigoureuse incarcération aux îles Lipari (d'où il s'était évadé en 1929) avait fondé et dirigé à Paris un important groupement socialiste portant le même titre que le journal publié sous ses auspices : *Giustizia e Libertà* — *Justice et Liberté*. Au moyen de ce groupement et de cet organe, Rosselli continuait avec acharnement à combattre le gouvernement de Rome et à divulguer tous les secrets d'Etat qu'il pouvait apprendre clandestinement par ses amis demeurés dans la péninsule. D'autre part, dès le début de la guerre d'Espagne, il prit les armes et organisa un bataillon de volontaires italiens combattant en Aragon. Il fut blessé à la poitrine en entraînant ses hommes à l'assaut. Par ailleurs, il n'était pas toujours d'accord avec les chefs militaires et politiques de l'Espagne rouge. Il venait depuis peu de temps de réintégrer la France au moment de l'assassinat secrètement organisé contre lui.

Ces faits donnaient lieu à maintes hypothèses. La plus grande partie de l'opinion crut que la double tragédie avait été préméditée par la police italienne. D'autres pensèrent que le forfait avait été commis par des fanatiques espagnols. On envisagea également que les Rosselli avaient été victimes d'ambitieux voulant prendre la tête du milieu italien antifasciste réfugié en France. Mais on chercha vainement les meurtriers. Deux innocents furent arrêtés qu'il fallut relâcher, sur la foi de leurs alibis incontestables. On suivit inutilement d'autres pistes. Les mois passèrent ainsi en vaines investigations.

Les indications reçues cette fois par la Sûreté donnaient comme auteurs du double meurtre six personnes, Jakubiez, Huguet, Fauran, Bouvyer, Filhol et Puireux. Jakubiez et Filhol étaient déjà connus, à propos de l'affaire centrale du C. S. A. R., le premier étant en prison, le second en fuite. D'ailleurs, si on se rappelle ce que j'ai dit plus haut à propos des indicateurs, on verra que Filhol s'est dénoncé lui-même si je puis dire, avant de partir pour l'Espagne. Il doit être à Saint-Sébastien, dans les rangs de l'armée Franco, probablement avec le concierge macon, du groupe « attentats de l'Etoile ».

Bouvyer, Fauran et Puireux avouent, les autres nient le tout ou en partie. Mais, avec les aveux des trois premiers, on peut reconstituer le crime. Quatre exécuteurs, Jakubiez, Huguet, Filhol et Puireux partent pour Bagnoles-de-l'Orne dans une voiture. Ils sont suivis par une autre voiture dans laquelle se trouvent deux « guetteurs », Fauran et Bouvyer. La voiture des exécuteurs, selon un plan étudié, rattrape celle des frères Rosselli en promenade sur la route. Attaque, revolver, poignards. Les frères Rosselli sont étendus sans vie dans le fossé. Les deux voitures du C. S. A. R. regagnent Paris.

Le jour même, la police annonçait qu'elle croyait connaître, par la même occasion, l'assassin de Navachine.

Navachine

Le 25 janvier 1937, un passant qui se rend de Boulogne à Paris, aperçoit dans le Bois, près de la Porte des Princes, deux hommes qui paraissent échanger un pugilat. L'un d'eux s'effondre brusquement. L'autre — blond et en chandail gris — s'enfuit aussitôt. Intrigué de ne pas voir se relever l'inconnu frappé par le fugitif, le témoin se rapproche du lieu de la courte lutte. Il se trouve alors devant un cadavre, auprès duquel gémissent deux chiens désemparés.



En haut : Reiss ; Baptiste et Juif, trafiquants d'armes assassinés, furent-ils eux aussi, victimes du C.S.A.R. ainsi que Lætitia Toureaux (au centre). Ci-dessous, de gauche à droite : Sauvage, le chimiste Roidot et Billecocq ; ci-dessous : sous les huées de la foule, Vogel débarque à la gare de Lyon.



Prévenus en hâte, le commissaire d'Auteuil, puis le commissaire Guillaume et les inspecteurs de la P. J. se réunissent bientôt devant le corps sanglant, le fouillent ; mais ne trouvent sur lui ni argent ni aucune pièce d'identité. Qui est cet homme ? Pourquoi l'a-t-on tué ? Mystère. L'enquête s'avère, dès l'origine, d'une extrême difficulté.

On en est à se poser les questions les plus obscures, quand une vieille femme s'approche et pousse un cri. Elle explique que son patron ayant l'habitude de venir chaque matin faire de l'exercice au Bois, elle était venue lui rappeler qu'il avait un rendez-vous, bien loin de s'attendre à le trouver assassiné. Par elle, on apprend que la victime est une haute personnalité russe, Dimitri Navachine.

Cependant que le corps est transporté à l'Institut médico-légal (où le docteur Paul établira que la mort a été donnée à coups de poignard), la femme de la victime est convoquée au commissariat d'Auteuil. On lui apprend son malheur avec ménagement. On l'interroge, ainsi que la secrétaire de Navachine. Elles relatent en détails la vie du malheureux, ses fonctions officielles auprès du gouvernement soviétique, sa nomination à la direction de la Banque Commerciale pour l'Europe du Nord, sa démission de cet établissement de crédit installé à Paris, son activité de journaliste et d'économiste éminent, ses relations avec un très grand nombre de parlementaires, de ministres, de financiers et de grands capitaines d'industrie qui tous considéraient Navachine comme un des plus remarquables techniciens de l'époque en matière d'économie politique.

Dès lors, on envisage maintes hypothèses. L'assassinat du Russe émigré qui, après avoir été en rapports très étroits avec les dirigeants de l'U. R. S. S., s'est voué à d'autres idées, apparaît à certains comme l'exécution d'un ordre venu de Moscou. D'autres pensaient que l'assassinat de l'économiste pouvait avoir été provoqué par quelque rivalité d'intérêts considérables. La police s'efforça d'orienter l'enquête à la faveur du dépouillement et de la traduction d'une innombrable documentation (lettres, fiches, dossiers, articles journalistiques), soigneusement conservés par Navachine. On passa des jours, des semaines à examiner et à traduire ces pièces importantes. Mais le résultat de cette méticuleuse besogne s'avéra nul. Aucune trace d'inimitié politique, aucune menace quelle qu'elle soit, aucun secret détenu par l'entourage de la victime, ne permit d'élucider la tragique énigme.

Toutefois, on apprit par un des deux domestiques de l'émigré russe, qu'un jeune homme blond et portant des lunettes, s'était présenté quelques jours avant le drame, au domicile de l'économiste, déclarant avec trouble, à la vue de celui-ci, qu'il recherchait un autre Navachine. Un cantonnier de la rue Michel-Ange déclara également que le même jeune homme à lunettes lui avait demandé s'il ne connaissait pas le numéro exact du domicile de l'étranger. On se persuada alors que cet énigmatique inconnu n'était autre que l'assassin, chargé de reconnaître préalablement sa victime, afin de l'abattre à coup sûr. A l'appui de cette hypothèse, il y aurait d'ailleurs la trouvaille d'une paire de lunettes effectuée sur les lieux du crime.

Mais sur quel ordre ou pour quel mobile le crime avait-il donc été commis ? A bout de présomptions, on alla jusqu'à supposer des raisons relevant de la jalousie passionnelle, voire de l'homosexualité. On multiplia les recherches pour dépister le mystérieux jeune homme blond, tueur à gage, assassin poussé par le fanatisme, fou sanguinaire, amant vindicatif, bâtarde abandonné, souteneur trahi ou Corydon crapuleux qui se gardait de dévoiler son anonymat. Mais, en dépit de tous les efforts entrepris pour percer le mystère, les mois passaient sans apporter aucun élément utile à l'enquête.

La crise ministérielle, en détournant l'attention et les soucis du ministre de l'Intérieur, n'a pas permis d'élucider encore complètement l'affaire Navachine. La police croit savoir qu'il y a eu un seul exécuté, Filhol, toujours le même, qui tout en étant le dénonciateur de la bande, en était le principal tueur. Filhol aurait suivi Navachine pendant sa promenade au Bois, l'aurait abordé et l'aurait poignardé en plein jour, alors qu'il y avait des voitures et des passants à cinquante mètres de là, avec une audace et un sang-froid absolument extraordinaires.

Lætitia Toureaux

Le drame du métro, commis en mai dernier, ne serait aussi, pour beaucoup d'esprits, qu'un des épisodes du terrorisme des C. S. A. R. Il est de fait que, contrairement au mode d'assassinat courant, la malheureuse Italienne fut poignardée à l'instar de Navachine et des frères Rosselli. On sait, d'autre part, qu'elle était affiliée à une agence de police privée, et collaborait secrètement à la besogne d'un inspecteur du commissariat du faubourg Montmartre. Il ne paraît pas improbable qu'au cours d'une enquête elle ait incidemment découvert quelque secret touchant l'activité du C. S. A. R., et qu'elle ait payé de sa vie sa trop grande perspicacité. Mais les investigations entreprises pour dégager la vérité de l'affaire Toureaux sont toutefois, jusqu'à présent, demeurées sans résultat.

Enfin, a on découvert qu'un membre du C. S. A. R., Billecoq, avait reçu l'ordre d'exécuter un ennemi en lui faisant absorber un bouillon de culture qui aurait provoqué chez la victime une crise foudroyante de typhus. Il a été arrêté à temps.

On croit également qu'un adjudant, Bigot, trouvé noyé à Nancy il y a quelques mois, était un agent du C. S. A. R., et qu'il a été exécuté par ses anciens amis.

BILAN

Donc, au bilan du C. S. A. R., on relève actuellement :

- 1° Le complot proprement dit, contre la sûreté de l'Etat avec les dépôts d'armes ;
- 2° Les attentats de l'Etoile ;
- 3° L'assassinat des frères Rosselli ;
- 4° La tentative de meurtre par bouillon de culture, ces inculpations-là étant prouvées, les auteurs ayant avoué. De plus :
- 5° L'assassinat de Navachine ;
- 6° L'assassinat de l'adjudant Bigot ;
- 7° Le meurtre de Juif, la disparition de Baptiste, ceci n'étant pas encore prouvé.

Enfin, plusieurs autres accusations vagues, dont il ne faut pas pour le moment, tenir compte.

Parmi les trois douzaines d'affiliés du C. S. A. R. arrêtés, la plus grande partie ne seront inculpés que du premier chef ; ils n'appartiennent qu'au groupe « complot contre la sûreté de l'Etat ». Ils s'en sortiront sans trop de mal, sans doute.

Pozzo di Borgo, Moreau de la Meuse, Metenier, Locuty, Vauclair, Vogel, Macon, sont, eux, accusés des attentats de l'Etoile.

Jakubiez, Bouvyer, Fauran, Puireux, Huguet et Filhol le sont du meurtre des frères Rosselli.

Mais ne nous égarons pas et n'allons pas égarer nos lecteurs : Weidmann — quoi que vous en ayez lu dans vos journaux — n'est pour rien dans l'affaire Rosselli. Le misérable a assez de crimes sur la conscience sans qu'on lui ajoute ceux-là...

Filhol l'est en plus du meurtre de Navachine. Tous les inculpés de ces trois groupes sont passibles de la peine de mort. Locuty peut espérer profiter de l'exception qui protège les dénonciateurs des crimes contre la sûreté de l'Etat. En tout cas, le jury en tiendra certainement compte.

J'espère que tout cela est maintenant clair dans votre esprit, au moins sur le plan matériel et que vous vous y reconnaissez maintenant entre les groupes, les noms et les inculpations. Il resterait à vous donner la même lumière sur le plan humain, psychologique.

Hélas ! la tâche est là moins facile. Que peut-on expliquer, là où les coupables eux-mêmes ne le pourraient pas. Il est certain qu'au début, le C. S. A. R. ne fut qu'un groupe de dissidents des partis de droite.

Il n'est pas non plus invraisemblable de penser que certains membres du gouvernement n'aient pas laissé se développer le mouvement, d'abord pour pouvoir le contrôler, ensuite pour s'en servir à l'occasion contre une menace communiste dans la rue. Mais pour rester maître de tout cela, et être exactement renseigné, il s'arrangea sans doute pour faire entrer dans le C. S. A. R., des agents à lui, des indicateurs qui s'affilièrent à la société secrète et, tout en s'en faisant les plus zélés serviteurs, la surveillèrent pour le compte de la police.

Mais on n'avait pas pensé que le C. S. A. R. irait si loin, irait jusqu'au crime. Quand, il y a quelques jours, les indicateurs vinrent apporter sur le bureau du ministre de l'Intérieur les dossiers « attentats de l'Etoile », Rosselli, etc., ce fut l'affolement dans les sphères officielles. Certains ministres étaient même d'avis d'essayer d'étouffer le scandale. Ce furent les ministres socialistes qui exigèrent la lumière, et que tout fût dévoilé.

Il ne faut pas non plus s'y tromper. Chacun des crimes du C. S. A. R. porte une marque différente, et procède d'un état d'esprit différent. Le seul crime spécifiquement « cagoulard » qui relève de la mystique propre au C. S. A. R., est l'attentat de l'Etoile. La haine, la peur du communisme ont amené certains membres du C. S. A. R. à un tel état d'exaspération que tout sang-froid, tout équilibre moral fut détruit chez eux. Avec une inconscience, une puérilité incroyables, ils crurent que l'opinion accuserait tout naturellement du crime les communistes, et s'indigneraient contre eux. Tout maintenant se retourne contre eux. Il faut payer.

Les autres crimes ne relèvent pas de la mystique. Ce sont des exécutions d'ennemis ou d'anciens amis traitres. Là d'ailleurs, parmi les exécutés, on ne retrouve plus les chefs, les théoriciens. Les tueurs sont des hommes de main professionnels, des aventuriers prêts à tout, encadrant des néophytes exaltés. Ainsi, les fascistes français et les fascistes italiens entretenant des rapports secrets d'alliance, un envoyé des fascistes italiens et peut-être de la police italienne elle-même, vint en France et se servit de tueurs du C. S. A. R. pour faire exécuter les frères Rosselli, ennemis mortels du régime fasciste.

Même chose pour Navachine. L'économiste russe avait été l'ami de la France. Et aussi des Soviets. Il travaillait pour qui le payait bien. Ce sont les nationalistes espagnols, estimant qu'il les avait trahis, qui le firent exécuter par Filhol, sous la responsabilité du C. S. A. R.

Il semble bien d'ailleurs que révélations, arrestations, ne découragent pas ceux des membres du C. S. A. R. qui sont encore inconnus, et qui luttent contre toute espérance. On vient encore, rue Saint-Lazare, de saisir un énorme dépôt d'armes.

Le pays voit, avec satisfaction, ceux qui sont ses très bons serviteurs — les policiers — s'acharner à détruire, jusque dans ses ramifications, le C. S. A. R., organisme néfaste d'attentats et de meurtres.

Paul Bringuier.



En haut : les fouilles à Clerlande (P.-de-D.) pour rechercher les armes. Au centre : Les inculpés Védri-nes, Volpi, Marron et Dallet. Ci-dessus : le chauffeur Boscot. Ci-dessous : le dernier dépôt d'armes de la rue Saint-Lazare, qui, à lui seul, pouvait équiper 600 hommes.



AVEUX



Le ruisseau (à gauche) où la petite victime fut enfouie. Le pâtre Pellion, photographié avec ses maîtres, est le dernier témoin qui ait vu Odette Lorant vivante.

On croyait avoir trouvé, en la personne de Louis Jourdan, l'assassin de la petite Odette Lorant. Mais "P'tit Louis" après avoir passé des aveux, s'est rétracté, et le voici remis en liberté provisoire.

Le mystère qui entoure ce meurtre s'est encore épaissi.

On recommence l'enquête à zéro. A nouveau les chemins creux de la lande bretonne sont parcourus par les policiers et les reporters acharnés à percer le secret de l'effroyable trépas de cette enfant de sept ans, happée alors qu'elle se rendait à l'école, et étranglée sur le rebord d'un talus...

SAINTE-HILAIRE-DES-LANDES
De notre envoyé spécial.

À la bordure du ruisseau qui coupe la lande, un petit tas de terre, fait de quatre ou cinq mottes agglutinées, a servi bien des fois, depuis le 24 septembre 1937, de tremplin aux paysans qui avaient à enjamber le filet d'eau, tous bons et braves gars qui ne pouvaient point se douter qu'ils foulaient de leurs godasses cloutées la tombe clandestine de la petite Odette Laurent, une fillette de sept ans, disparue, justement, ce 24 septembre, et qu'aucune battue, aucune voyante, aucun radiesthésiste n'étaient parvenus à retrouver.

Mais, nous voici au 16 octobre...

— Hé ! Mariault ! R'garde voir ton chien !

Louis Jourdan, l'homme aux aveux rétractés, est un anormal. Mais ses nombreux défenseurs affirment que jamais il n'aurait pu tuer un être humain...



Le chasseur Mariault accourt à l'appel, fusil pointé. Holà ! Il s'agit bien de brûler une cartouche ! Le chien Ronflot est à l'arrêt devant le tas de terre, d'où émerge — ces tombes d'occasion ne sont guère éternelles — une petite main, dont les doigts crispés semblent implorer un tardif secours.

— Ma Doué ! C'est l'cadavre de la p'tite Lorant à c'te heure !

Comme une trainée de poudre, la nouvelle se répand. Les parents accourent, ivres de chagrin, entourés par les voisins compatissants, que suivent de près les hommes de justice.

On se penche sur le petit corps :

— Pauvre gamine, elle a été étranglée !

— Ah ! ciel ! quel est le salaud qui a bien pu faire ce coup-là !

— Hé ! c'est peut-être bien Louis Jourdan, insinuent certaines personnes.

J'avoue... J'avoué... Je n'avoue plus

Louis Jourdan est une sorte de demi-simple d'esprit, déjà interné pendant quatorze mois à l'asile de Rennes, que sa famille a dû placer, à l'écart de la vie, dans l'hospice de Chaudebœuf, tenu par des religieuses qui l'ont investi de la fonction de vague-mestre et d'aide-jardinier.

— Il a fait son coup entre 7 h. 30 et 8 heures, disent ses accusateurs. En allant à bicyclette chercher le courrier à Saint-Hilaire, il a rencontré, sur la route, la gamine qui se rendait à l'école...

Appréhendé, cuisiné, pendant dix-huit heures, Louis Jourdan passe aux aveux, montre aux enquêteurs l'endroit précis où il a rencontré la petite Odette, désigne la chemin creux où il l'a entraînée, pointe son doigt vers le talus :

— C'est là, au pied de cet arbre, que je l'ai tuée. Je l'ai ensuite transportée dans mes bras, à travers champs, jusqu'à l'endroit où on l'a découverte...

Ayant dit, Jourdan ferme la bouche. On ne lui arrachera pas un mot de plus.

« L'assassin est écroqué », annonce-t-on partout. En Bretagne, on est superstitieux. Le propriétaire de l'arbre au pied duquel le crime a été accompli s'en va quérir une solide hache et abat le tronc, au ras du sol. Pour une affaire finie, c'est une affaire finie. Hé non ! Voilà que, le lendemain, le paysan s'entend dire par un voisin :

— T'as été trop vite en besogne. Tu l'as p'têt' jeté bas pour rien, ton arbre. Le gars Jourdan s'est rétracté.

— Hein ?

— Oui. Il affirme n'être pour rien dans cet assassinat, et n'avoir même pas rencontré la petite Lorant, ce jour-là !

— Ce n'est pas possible !

Mais si, brave homme, tout est possible. La preuve, c'est que Louis Jourdan vient d'être mis en liberté provisoire. Oh ! pas par M. Chanceix, juge d'instruction de Fougères, mais bien par décision de la chambre des mises en accusation de Rennes. Sous caution de 5.000 francs, d'ailleurs. Et son frère, Vitus, religieux appartenant à la congrégation de Picpus, s'est engagé à répondre pour lui et à lui fournir une résidence.

L'homme aux aveux rétractés marque des points

La région est actuellement divisée en deux clans : les « Jourdan l'innocent », les « Jourdan le coupable ». En tête de ces derniers vient Jean Lorant, le

père de la petite victime, qui s'égaré jusqu'à laisser entendre :

— Si Jourdan s'en tire, je ferai mon possible pour le descendre moi-même !

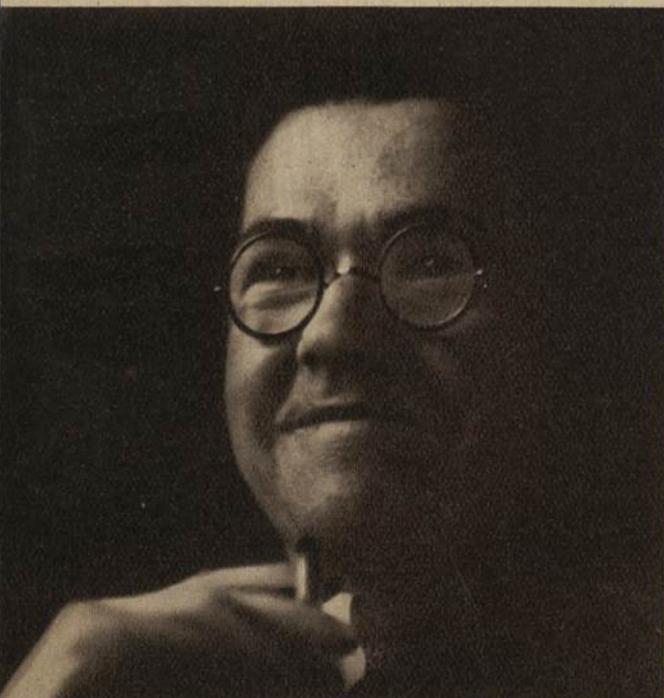
En attendant, le gars aux aveux rétractés marque des points.

Une première expertise est formelle. Elle vient de démontrer que les cheveux trouvés sous les ongles de la fillette morte ne provenaient pas de sa tête, à lui, Jourdan. Et d'un.

L'autopsie, elle aussi, tend à innocenter le vague-mestre de Chaudebœuf. Avant de partir pour l'école, l'enfant avait avalé un grand bol de café au lait. Si la mort s'était abattue sur elle entre 7 h. 30 et 8 heures — accusation *dit* — on aurait dû trouver des traces de lactose dans son estomac. Or, son estomac était vide, et le médecin-légiste en conclut qu'elle a été tuée vers 10 h. 30, heure à laquelle Jourdan avait regagné Chaudebœuf — en fait il y était rentré à 8 h. 20 et n'avait plus bougé de la matinée. Et de deux.

De nombreuses personnes m'ont en outre déclaré :

— Les aveux de ce pauvre type ne peuvent être utilisés contre lui. A cinquante reprises, durant son séjour à Chaudebœuf, il a avoué des fautes commises par d'autres, soit parce qu'on le soupçonnait dure-



RÉTRACTÉS

ment, soit pour éviter — en la prenant à son compte — une punition à un camarade. Et de trois.

J'ai pu joindre Louis Jourdan au domicile de sa sœur, 22, rue Nelet, à Fougères.

— Ce n'est pas moi qui ai tué la petite Odette, s'est-il écrié. Je vous jure que je suis innocent.

— Si Jourdan n'avait pas rencontré ma fillette, il n'aurait pu connaître l'existence de la bouteille qu'elle portait dans son sac...

Le sac introuvable

C'est Mme Eléonore Lorant, la mère de la petite Odette qui me fait cette déclaration. Elle insiste :

— En passant ses aveux, Jourdan a parlé de la bouteille à lait, qui se trouvait, invisible, dans le fond du sac que ma pauvre fille portait au bras gauche. S'il n'avait pas eu ce sac en mains, comment aurait-il pu connaître l'existence de cette bouteille ?

— Mais, madame, il n'a jamais pu dire où il avait caché ce sac, après...

— C'est-à-dire qu'il a mentionné plusieurs endroits, qui tous ont été fouillés avec soin, sans résultat.

— Somme toute, il n'a pu étayer ses premiers aveux de la preuve matérielle qu'eût constituée la découverte, sur ses propres indications, de ce sac...

Mme Lorant n'est pas une « acharnée ».

— Je ne souhaite pas la punition d'un innocent, allez. Nous sommes les premiers à haïr l'injustice. On a découvert le corps de ma fillette à 150 mètres de notre maison, et nous avons été lourdement soupçonnés, mon mari et moi. Mais nous n'avons rien avoué, nous, tandis que Jourdan, à l'instruction, à la

De g. à dr. : Odette Lorant et ses frères Yves et Jean. La maison familiale. Mme Lorant a présenté aux policiers un sac semblable à celui qu'emporta la fillette. Jean Lorant au milieu de ses compagnons de travail.



voisin, qui lui-même accompagnait le petit trio jusqu'au bourg. Or, ce matin-là, lorsque le voisin appela la petite par la porte entr'ouverte, Mme Lorant répondit :

— « Partez sans Odette. Elle ira seule par la route. Elle a une course à me faire au hameau de la Trinité. »

« Madame Laurent attendait à dîner sa belle-sœur, et elle désirait confectionner un gâteau de riz. La bouteille vide que portait l'enfant dans son petit sac devait être déposée chez son oncle, qui la remplirait de lait. A vrai dire, on ne comprend pas très bien pourquoi Mme Lorant avait chargé sa fillette de porter cette bouteille chez son oncle, au prix d'un détour, puisqu'elle devait elle-même lui rendre visite dans la journée. Quoi qu'il en soit, il est bien évident que si l'enfant était partie pour l'école flanquée de ses compagnons habituels, elle n'eût point fait la rencontre qui devait lui être fatale...

Mon informateur se hâte de dire :

— Les mauvaises langues — toujours elles — ont émis l'hypothèse d'un guet-apens...

Il conclut par un haussement d'épaules.

La marche vers la mort

Que la petite Odette ait fait une mauvaise rencontre, point de doute. Elle l'a payée de sa vie. Une seule chose est sûre, à l'heure où j'écris ces lignes : l'enfant a fait cette mauvaise rencontre à une distance maximum de 400 mètres de la maison paternelle. Suivons-la : Son petit sac au bras, elle s'engage dans le chemin de terre qui conduit à la route, trotte sur cette route. Elle a à peine fait 50 mètres qu'elle croise le petit pâtre Ambroise Pellion, 17 ans, qui, tout à fait par hasard — décidément les hasards sont nombreux dans cette affaire — mène paître, dans un champ proche, des vaches qu'il conduisait, hier encore, dans un champ qui se trouve à 4 kilomètres de là ! Après avoir échangé un salut avec le pâtre, Odette poursuit sa route. A 450 mètres, se trouve une

Placé « à l'écart de la vie », dans l'hospice de Chaudebœuf, Louis Jourdan y remplissait les fonctions peu fatigantes de vagemestre - aide - jardinier.

état normal... « si je puis ainsi dire », a-t-elle ajouté. « en parlant d'un anormal »...

Son témoignage est corroboré par les religieuses de l'hospice de Chaudebœuf et par ses camarades. La sœur qui remplace la mère Thérèse du Rosaire, supérieure de l'établissement, me résume ainsi sa conviction :

— Tenez, monsieur, en aucun cas Louis Jourdan n'aurait eu la force physique de transporter si loin le corps de cette malheureuse enfant. S'il peut soulever vingt kilos, alors vous, vous pouvez soulever un éléphant !

Jourdan provisoirement mis hors de cause, qui donc la petite Odette a-t-elle bien pu rencontrer ?

En plein mystère policier

La piste de l'auto noire, aperçue par certains témoins, et occupée par un homme et une femme, n'est point abandonnée. Mais elle n'a abouti à rien jusqu'ici.

Autre chose :

Quatre jours après la disparition de la fillette, les parents ont reçu une lettre anonyme, timbrée de Rouen, où il leur était dit que l'enfant était vivante, qu'elle se portait bien et qu'elle leur serait tôt rendue. Or, aux vacances dernières, un personnage habitant Rouen est venu passer quelques jours chez les Lorant, et M. Lorant aurait ordonné à sa femme de ne point laisser ce personnage seul avec la petite Odette...

La lettre est au dossier.

— L'information continue, me déclare le juge d'instruction Chanceix, avec un sourire tout fleuri d'optimisme.

— Pour qu'on ait remis Louis Jourdan en liberté, il faut qu'il y ait de fortes présomptions en faveur de son innocence, disent les habitants de la région. Et aussitôt leur gorge se serre. Ils songent que l'étrangleur de fillettes court toujours, et à cette pensée, la terreur qui hante les chemins déserts de la lande se reflète dans leur regard...

Harry GREY.

L'odieux assassinat de la petite Odette Lorant a douloureusement bouleversé cette famille que l'on voit photographiée ici, peu de temps avant le drame.



reconstitution, et même à Chaudebœuf, devant la supérieure, n'a pas hésité à dire et redire : « Oui, c'est moi qui ai étranglé la petite Odette ! »

Soupçonnés, les époux Lorant ne le sont plus, pour l'heure. Des gens qui les connaissent fort bien m'ont dit :

— Des mauvaises langues, il y en a partout. Jean Lorant boit un coup, de temps à autre, bien sûr, et il a sans doute eu tort, étant « bu », de faire lui-même la quête, casquette en mains, dans certains bals à Fougères, « pour la pauvre petite assassinée de Sainte-Hilaire-des-Landes, s'il vous plaît ! » Mais de là à aller croire que ces gens, qui soignent et nourrissent admirablement leurs gosses aient pu eux-mêmes assassiner cette petite... Ah ! non... ça jamais !

Ces informateurs ont ajouté :

— D'ailleurs, ils ont montré au juge des documents qui prouvent, clair comme le jour, que l'enfant leur était chère, dès sa naissance, et qu'elle était particulièrement choyée...

Marqué par la fatalité

Une autre personne m'a précisé :

— Ce jour-là, la petite Odette était marquée par la fatalité. D'habitude, elle se rendait à l'école en passant à travers champs, avec les deux enfants d'un

**ÉCOLE INTERNATIONALE
de DÉTECTIVES
ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS**
(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHÉ (8°)
CAR. 19-45

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,
par traitement nouveau.
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate,
Impuissance, Rétrécissement, Blennorrhagie,
Filaments, Métrite, Pertes, Règles doulou-
reuses, Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement
lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17°

SEUL ET SANS ARMES

Etre invincible par les terribles secrets du
Jiu-Jitsu. Broch. 2 f. Timb. V. Berchtold
Petit chemin de la Doua, 4 - Lyon Villeurb.

**FORCE VIRILE
ET SANTÉ GÉNÉRALE**

PEUT-ON RETROUVER LA JEUNESSE
SEXUELLE ?

Où, c'est maintenant possible grâce à la récente
découverte des fonctions des GRANDES ENDOCRINES,
des relations étroites de leurs sécrétions et de
l'interaction des HORMONES les unes sur les
autres, sur la SANTÉ et l'ÉQUILIBRE VITAL.
Les symptômes de vieillissement précoce, im-
puissance, neurasthénie, fatigue cérébrale, perte
de mémoire, inséquence générale, etc., peuvent être
supprimés grâce à l'absorption, sous forme de
dragées, d'hormones prélevées sur des animaux
jeunes.
Les derniers travaux scientifiques ont montré
que ces hormones absorbées par l'homme étaient
équivalentes à un apport de sérum humain jeune.
Vous devez vous documenter et demander
la notice médicale sur les fonctions glandu-
laires, à l'INSTITUT D'ENDOCRINOLOGIE,
rue de Montrouge, Malakoff (Seine), ainsi
40 l'envoi discret d'un échantillon de dragées.

ALTA
présente
ARC

LA NOUVELLE MONTRE-BRACELET
ÉPOUSANT LA FORME DU POIGNET
(rectangulaire ou tonneau)



49 fr.

avec verre incas-
sable bracelet
métal chromé :
69 fr.

Garantie 5 ans sur facture
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Ouvert tous les jours sauf Dimanche

D. ALTA, 120, rue de Rivoli
PARIS (Métro Châtelet)

Ouverts du 1^{er} décembre au 15 janvier,
tous les jours, fêtes et dimanches, sans interruption.

ACCORDÉONISTES

DEMANDEZ LE CATALOGUE 30
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE
DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

M^{me} MAX Voyante, diplôme international, Tarots
Lignes mains. Guide, renseigne,
ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et
par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poisson-
nière, Paris-9° (M^o Barbès-Poissonnière-Gare de
Nord.)

Pour la PUBLICITÉ dans

“ DÉTECTIVE ”

s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun, Paris-9°. Tél.: Tri. 81-12

Confidences

RUBRIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

1° Dans nos colonnes, nous répondons exclusivement aux questions présentant un
intérêt général: hygiène, santé, beauté, culture physique, éducation de la volonté,
suggestion, psychologie, technique policière, sexualité, occultisme sciences, lettres et
arts. Joindre à chaque demande un bon « Confidences ».

2° Nous répondons par lettres individuelles (sous pli fermé sous enveloppe blanche)
aux demandes de consultations personnelles: horoscopes, analyses d'écritures, orien-
tation professionnelle, conseils relatifs à la vie sentimentale et à toute chose concer-
nant la vie privée. Ces consultations personnelles impliquent, pour « Détective », des
frais de collaboration, d'administration, de bureau et d'affranchissement que viennent
d'augmenter considérablement les multiples majorations survenues au cours des
mois précédents. Nous sommes donc obligés d'exiger désormais 24 bons « Confi-
dences » par consultation.

3° On peut envoyer 24 bons portant le même numéro, ou un mandat-postal de
36 francs, donnant droit à 24 numéros consécutifs de « Détective ».

4° Il n'est traité qu'un seul cas dans la même lettre.

Un Tourangeau. — Etant grand et trop
mince pour ma grandeur, je cherche à
devenir un peu plus épais. La culture
physique peut-elle, à elle seule, donner
ce résultat ?

Certainement. Un professeur de culture phy-
sique vous conseillerait principalement les
mouvements ayant pour objet l'extension de la
cage thoracique. Au fur et à mesure que celle-ci
se développe, l'activité respiratoire s'amplifie
et l'assimilation devient meilleure. Il s'ensuit
que le sujet prend du poids. Sa musculature
devient plus forte. Il dort d'un sommeil répa-
rateur. Son système nerveux devient calme et
toutes ses fonctions se trouvent vitalisées.
Un connait. — J'ai 1 m. 67, 81 cm. de tour
de poitrine à l'expiration et je pèse
53 kilos. Suis-je apte au service mili-
taire ?

Vos mensurations vous qualifient pour le
service armé. Vous auriez intérêt, cependant,
à améliorer votre poids, un peu faible par
rapport à votre taille. Pour cela, adonnez-vous
à la culture physique, progressivement. Vous
assimilerez mieux et vous vous fortifierez.
Suivez, si possible, un cours de préparation
militaire.

L. C. — Quels sont les moyens de faire
disparaître les rides même anciennes ?

On peut toujours atténuer les rides. On ne
peut les faire disparaître que par la chirur-
gie esthétique. Les rides sont dues, en effet,
à la dégénérescence des fibres élastiques de
la peau. Devenus inextensibles, les éléments
fibreuse produisent un allongement des tégu-
ments qui se plissent aux endroits de flexion.
Pour réagir, il faut, avant tout, songer à l'état
général et à la circulation. Localement, éviter
les savons corrosifs, utiliser uniquement des
savons surgras. Tamponner doucement le vi-
sage chaque soir avec un lait d'amandes dou-
ces. Le matin, appliquer la préparation astrin-
gente ci-après. Gelée d'alumine hydratée bien
lavée, 2 gr.; eau distillée d'hamamélis, 5 gr.;
eau distillée d'hydrastis canadensis, 5 gr.;
adrénaline au 1/1.000^e, dix gouttes; eucérine,
80 gr.

Un lecteur assidu. — Je m'intéresse parti-
culièrement à la lutte. Agé de 27 ans,
m'est-il possible de commencer la prati-
que de ce sport. Si oui, où m'adresser ?
La lutte reste, à dire d'expert, le plus sain
d'entre les sports: lisez ce que le Dr Boi-
gey, médecin de l'École de Joinville, a écrit
sur ce sujet, dans son livre: *Physiologie de
la culture physique et des sports*. Sous l'égide
d'un professeur qualifié, vous pouvez donc,
en toute sécurité, pratiquer la lutte. Quand
vous aurez acquis, ainsi, une certaine virtu-
sité, vous pourrez, de compétition en com-
pétition, chercher à vous classer.

Albert J., Paris. — Il existe, paraît-il, des
appareils pour provoquer mécaniquement
le sommeil hypnotique. Où peut-on se
procurer ces appareils ?

Le premier en date fut le « miroir rotatif »
innové, voici cinquante ans, à l'hôpital de la
Charité par le D^r Luyss, chef du laboratoire
d'hypnologie. Cet appareil, perfectionné par les
docteurs Sage et Zanaboni, se vend encore à
Rochester (U. S. A.) par la New-York State
Publishing Co, dont l'agent à Paris est le
Sage Institute. On trouve aussi la « boule
hypnotique » et « l'hypnodisk » du D^r Sage,
combinés pour amener le monodéisme, d'où
procède l'hypnose, par leur action sur le nerf
optique.

A. B., Amar. — Mon frère est atteint d'épi-
lepsie. Ma mère attribue ce mal aux
mauvais esprits et se refuse à recourir
au médecin, convaincue qu'il n'y pourra
rien et que si on le fait venir, les esprits
étrangleront le malade.

L'imputation à quelque entité invisible des
maux ou affections dont l'origine reste incom-
prise était de règle aux âges prélogiques.
Aujourd'hui encore, de braves gens s'entre-
tiennent dans cette conviction simpliste et pré-
fèrent avoir recours au prêtre ou au sorcier
qui exorcisera le démon supposé coupable du
mal qu'au médecin. Ce dernier peut, cepen-
dant, à l'aide de sédatifs, améliorer l'état ner-
veux de l'épileptique, diminuer l'intensité de
ses crises et obtenir leur rarefaction. Votre
devoir est d'emmener monsieur votre frère
chez un bon neurologue.

Un amateur d'astrologie. Sous quelle in-
fluence est le mois de janvier ?

Du 21 décembre au 20 janvier, c'est le signe
du Capricorne qui prédomine. Au cours de
cette période, chacun se trouve porté à recon-
sidérer ses ambitions, à refaire son rêve de
jeunesse, à tracer des plans pour l'avenir et
à envisager avec plus de sérieux qu'à l'habi-
tude les divers problèmes de la vie. Quand
le soleil est dans le capricorne, la circons-
pection, le froid calcul, l'activité méthodique
réussissent mieux que l'audace impulsive. Le
moment convient pour entreprendre des tra-
vaux de longue haleine. On a généralement à
se louer de préférer une vie retirée, solitaire
et silencieuse aux tentations du dehors. Les
enfants qui viennent au monde sous ce signe
ont un caractère précocement grave et réfléchi.
Prudents, tenaces, défilants, ils n'entreprennent
rien au-dessus de leurs forces et avancent pas
à pas, mais sûrement, sur le sentier des suc-
cès. Les planètes qui se trouvent, lors d'une
naissance, dans le capricorne modifient néces-
sairement son influence.

Henri D., à Gennevilliers. — Peut-on réel-
lement voir dans l'écriture s'il s'agit
d'un criminel ? A quels signes ?

Les mouvements graphiques enregistrent
l'ensemble des impulsions issues des dispo-
sitions psychologiques du scripteur; ils per-
mettent de préjuger des comportements dont
il est capable, non pas des actes qu'il accom-
pli. Ainsi, l'écriture d'un homme irréprocha-
ble en fait peut-elle ressembler à celle d'un
malfaiteur avéré. L'amoralité d'un velléitaire
a, sur son écriture, le même retentissement
que l'amoralité d'un violent. Le graphisme
du premier diffère alors de celui du second en
ce que les signes d'inhibition l'emportent sur
les signes de dynamisme. Pour le détail des
caractéristiques graphologiques des multiples
penchants dont l'accumulation et l'intensité
poussent au crime, voyez l'ouvrage de J. Cré-
pieux-Jamin, *Les Éléments de l'écriture des
canailles*.

Abonné André G. — Comment peut-on ac-
quiescer un regard fascinateur ?

Un regard expressif de fermeté, d'assurance
et de pondération tout à la fois procède d'une
pensée lucide et réfléchie et d'une volonté ro-
buste. La beauté des yeux, leur grandeur, leur
forme, leur couleur, le brillant de la cornée,
peuvent produire par leur heureux concours
un effet esthétique fort captivant, mais ces
éléments, purement physiques, n'impression-
nent jamais profondément et durablement
l'esprit. C'est vous dire que la culture psy-
chique, constitue le moyen primordial d'in-
tensifier l'action du regard. Les exercices de
fixation (excellents, car ils engendrent de l'as-
surance), les soins locaux (bains d'yeux pour
assurer l'éclat des globes) contribuent à l'effet
que vous désirez, mais restent secondaires.
Développez votre énergie, votre auto-contrôle,
et votre assurance; vous ne tarderez pas à
constater l'influence de votre regard.

Fonctionnaire colonial. — Existe-t-il une
médication pour le traitement de l'émo-
tivité constitutionnelle ?

Ce serait plutôt une « hygiène des émo-
tifs », car la médecine proprement dite n'a
guère à leur offrir que des sédatifs, lesquels
apaisent, sans toutefois modifier le terrain
organique, alors que la mise en pratique d'une
hygiène appropriée détermine une améliora-
tion progressive et parfois très profonde.
Vous trouverez dans *Le Livre des Nerveux*,
préfacé par le docteur Legrain, un compen-
dium d'indications qui correspondent à votre
demande. Dès maintenant, vous pouvez avoir
recours, sous l'égide d'un professeur compé-
tent, à l'extension de votre capacité pulmo-
naire et à la respiration abdominale systé-
matique. En une semaine, vous serez déjà
moins émotif.

Rapin César. — Où pourrais-je me procu-
rer 500 grammes d'aliment naturel en
poudre ou en minéral ?
Chez un droguiste ou un fournisseur de pro-
duits chimiques. Par exemple: chez Poulenc,
12, rue Pelée, à Paris.

« DÉTECTIVE-BUREAU »

Confidences de
“ Détective ”

BON n° 54

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI°)

TÉLÉPHONE: LITRÉ 48-17
FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: DÉTEC-PARIS 65. » 35. »
COMTE CHEQUE POSTAL: N° 1298-37 ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »
Les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective »

**FORCE
SANTÉ
VIGUEUR**

par

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Grard à
Bruxelles vient d'éditer un traité d'Elec-
trothérapie destiné à être envoyé gratuite-
ment à tous les malades qui en feront la
demande. Ce superbe ouvrage médical en
5 parties, écrit en un langage simple et
clair explique la grande popularité du traite-
ment électrique et comment l'électricité,
en agissant sur les systèmes nerveux et
musculaire, rend la santé aux malades,
débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes
de chaque affection sont minutieusement
décrits afin d'éclairer le malade sur la
nature et la gravité de son état. Le rôle
de l'électricité et la façon dont opère le
courant galvanique est établi pour chaque
affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique
se fait de préférence la nuit et le malade
peut sentir le fluide bienfaisant et régéné-
rateur s'infiltrer doucement et s'accumuler
dans le système nerveux et tous les orga-
nes, activant et stimulant l'énergie ner-
veuse, cette force motrice de la machine
humaine.

Chaque famille devrait posséder cet
ouvrage pour y puiser les connaissances
utiles et indispensables à la santé afin
d'avoir toujours sous la main l'explication
de la maladie ainsi que le remède spéci-
fique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple
carte postale à Mr le Docteur M. A. GRARD, 30, Avenue
Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous
enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.
Affranchissement pour l'étranger - Lettres fr. 1.75 Cartes 1. »

Le traité d'électrothérapie comprend
5 chapitres:

1^{re} PARTIE: SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Né-
vralgies, Névrites, Maladies de la Moelle
épineuse, Paralyties.

2^{me} PARTIE: ORGANES SEXUELS

et APPAREIL URINAIRE.
Impuissance totale ou partielle, Varico-
cèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écou-
lements, Affections vénériennes et
maladies des reins, de la vessie et de la
prostate.

3^{me} PARTIE: MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écou-
lements, Anémie, Faiblesse extrême, Amé-
norrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE: VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilata-
tion, vomissements, aigreurs, constipation,
entérites multiples, occlusion intestinale,
maladies du foie.

5^{me} PARTIE: SYSTÈME MUSCULAIRE

ET LOCOMOTEUR.
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte,
Sciaticque, Arthritisme, Artério-sclérose,
Troubles de la nutrition, Lithiases, Dimi-
nution du degré de résistance organique.

Les frères ennemis



Au long des routes, les trois frères Méleck partageaient les mêmes hasards, mais la haine divisait les deux aînés. Près de Sens, une de leurs roulottes fut ensanglantée par un drame nocturne dont fut victime leur benjamin.

Buveur et coléreux, Arnold Méleck avait de fréquentes querelles avec ses frères, et c'est ainsi qu'il porta un coup mortel à l'un d'eux, Nicolas.



Il alla droit devant lui, longeant le pied des mamelons de la vallée de l'Yonne. Bientôt, il aperçut une faible lumière, puis la silhouette d'une roulotte. Il ricana.

— Je savais bien qu'on se retrouverait...

Un moment plus tard, c'était le drame ! Après les reproches d'Arnold, les réparties véhémentes de Jacob, les coups, la bousculade des chaises et de la table, la bagarre acharnée avait suivi. Sous la roulotte, le chien pleurait d'angoisse en tirant sur sa chaîne. Dans un coin obscur, le sourd et muet tremblait et grognait, lui aussi, pour exprimer son émoi. Soudain, il vit se lever le poing d'Arnold et scintiller l'éclair d'une lame. Comme si un ressort l'eût animé, le pauvre Nicolas bondit pour s'interposer entre ses deux frères, s'efforçant d'articuler de vaines supplications. Puis, tout à coup, sa voix inarticulée eut l'accent d'une plainte douloureuse. Au même moment, ses mains se crispèrent au ventre. Il chancela. Il tomba

Sens (de notre envoyé spécial).

DEPUIS plus de deux mois, le vénérable maire de Saint-Martin-du-Tertre, M. Coidon, rentrait chez soi le front plissé de mécontentement, répétant le même discours à sa femme et à sa belle mère.

— Y a pas ! rognait-il, cette crise de l'autorité qui est le fléau de notre temps, ça se propage comme si de l'un à l'autre les citoyens se transmettaient la contagion. Voilà même les romanichels qui « font » de l'insubordination ! Ainsi, malgré le règlement qui limite à deux jours le droit de stationnement des nomades, les frères Méleck séjournent depuis des semaines sur le territoire de la commune, sans que je puisse les faire déloger. J'ai beau leur rappeler la loi, leur répéter que les roulottes déshonorent le paysage, ils s'obstinent à rester sur place. Ça ne peut pas durer plus longtemps. Je vais faire appel aux gendarmes...

— Tu as raison, opinait les femmes, faut que l'ordre soit respecté par tout le monde, sans excepter les bohémiens.

Il était de fait que les nomades insubordonnés avaient pris possession de l'emplacement le plus en vue du pays. Alors que Saint-Martin-du-Tertre s'étire et se dissimule dans un profond sillon creusé entre les mamelons crayeux et verdoyants du Sénonais, les ambulants avaient placé leur bivouac au beau milieu de la prairie comprise entre le village et l'Yonne, et traversée par la route de Sens ainsi que par la ligne du P.-L.-M.

Ils étaient trois frères, les Méleck, trois célibataires : Jacob, Arnold et Nicolas, respectivement âgés de trente-six, de trente-quatre et de trente ans. L'aîné et le benjamin partageaient le même taudis à brancards : une chambre au coffrage vert, munie de petites persiennes brunes, et juchée sur quatre grandes roues entre lesquelles dormait, grognait ou aboyait le chien noir, retenu à la chaîne. L'autre roulotte était occupée par le cadet, Arnold, qui avait peint en jaune vif, et orné de rideaux en vulgaire dentelle mécanique, cette « vivasport » burlesquement surmontée d'un long tuyau de cheminée, mince et droit comme bâton de réglisse.

Arnold, qui était le chauffeur et le guide de la caravane, s'embauchait à l'occasion pour des travaux journaliers, cependant que Jacob, le doyen, était à la fois « courtier » en peaux de lapins et vannier. Le plus jeune des Méleck, lui, le pauvre Nicolas, ne pouvait pas trouver d'emploi rétribué, car bien qu'il fût actif et robuste, il était sourd et muet. Ses frères avaient résolu qu'il leur servirait de Cendrillon, et Nicolas peinait pour eux à l'ouvrage, cuisinant, lavant, raccommodant comme une ménagère dévouée jusqu'à l'esclavage.

Si bien qu'il fit, le malheureux Nicolas n'était guère récompensé de sa sollicitude envers ses frères. Ceux-ci le rudoyaient dans son ouvrage de bête de somme, lui reprochaient son infirmité comme une malédiction infamante, l'astreignaient au servage le plus rigoureux en « représailles » de son incapacité à augmenter, par ses gains, les profits de la communauté. Parfois, pourtant, l'aîné des trois frères, Jacob, se montrait moins inhumain ; mais Arnold était toujours prompt à frapper ou à injurier l'infirme. Il poussait même le rigorisme à l'égard du déshérité jusqu'à lui refuser les quelques francs dont celui-ci faisait parfois comprendre qu'il avait besoin, pour s'octroyer, au lupanar, d'impérieuses satisfactions...

Entre eux, d'ailleurs, les deux aînés ne s'entendaient guère mieux qu'avec Nicolas. Arnold dépensait la moitié de ses gains dans les bistrotts, commettait des rapines qui pouvaient avoir de fâcheuses suites, se livrait au moindre mot à des rixes qui lui valaient des amendes dont le budget commun faisait les frais. Ennemi des « histoires » avec la maréchaussée et soucieux de ménager l'argent, Jacob voyait d'un fort mauvais œil l'inconduite de son frère cadet. Ils étaient fréquemment divisés l'un et l'autre par de véhémentes querelles, en venaient aux coups, cependant que blotti dans un angle de la roulotte, le sourd-muet les regardait avec effroi et faisait entendre des incohérences qui voulaient être des reproches et des supplications d'apaisement.

L'autre jour, comme le maire de Saint-

Martin-du-Tertre enjoignait une fois de plus aux romanichels de quitter le territoire communal, Jacob se déclara disposé à se conformer à l'ordre.

— Et ton frère Arnold ? ajouta l'édile.

— Il coupe du bois dans une exploitation des environs. Je le verrai ce soir.

— Tu lui diras que j'exige également son départ, sinon les gendarmes l'expulseront ou l'arrêteront.

— Oui, monsieur le maire. Il partira en même temps que nous.

Mais Jacob formait à part soi un autre projet. Il l'exécuta dès que la nuit fut venue, ordonnant, par signes, à son benjamin sourd-muet de lever le camp sans plus tarder et de l'aider à pousser sur la route la roulotte à brancards — dont le cheval avait été vendu. Les yeux de Nicolas s'ouvrirent d'étonnement en comprenant que l'aîné voulait s'en aller sans avoir consulté le cadet. Montrant de la main, l'auto-maison d'Arnold, Nicolas demanda silencieusement : « Et celle-ci ? » Un mouvement de tête négatif lui fit entendre que Jacob voulait se séparer du frère alcoolique, brutal et dépensier. Cette fois, le regard du pauvre souillon de la caravane s'illumina de ravissement. Il s'attela allégrement aux brancards, tandis que Jacob poussait le grand véhicule, entre les roues duquel marchait le chien noir. Ils s'en allèrent ainsi vers Sens, s'arrêtant sur la route, aux confins de la ville, près d'un pont qui enjambe les voies du P.-L.-M., à un kilomètre environ de la prairie qu'ils avaient quittée.

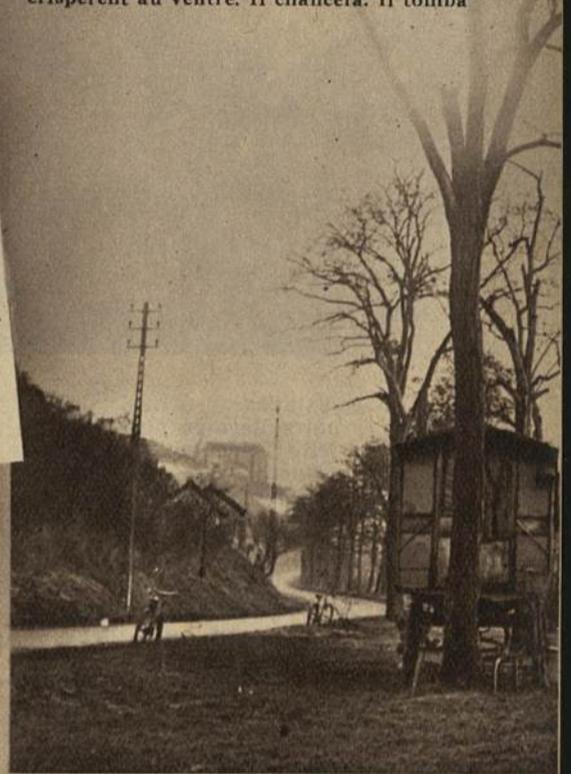


Quand Arnold rentra, le soir, à Saint-Martin-du-Tertre, son ébahissement fut extrême en voyant déserts les alentours de sa roulotte. Son poing se crispa de colère à la pensée que ses frères l'avaient abandonné. Il proféra une série de jurons en pivotant sur les talons pour examiner le paysage, cherchant vainement l'autre roulotte. Mais, soudain, ses traits se détendirent. Son regard s'immobilisa, s'attachant à la lumière qui brillait du côté de l'Yonne, près du chemin de fer. Il alla tout droit, il courut presque, vers ce carré lumineux qui se dessinait dans la nuit.

— La cantine du P.-L.-M. est encore ouverte ! se réjouissait-il, momentanément détourné de sa colère.

L'instant d'après, il était attablé dans le cabaret de fortune, commandant à boire coup sur coup, mais pourtant sans perdre conscience de ses actes.

Puis, tardivement, il jeta sur la table la monnaie qu'on lui réclamait, se leva avec un air farouche et s'en alla d'un pas ferme, sur la grand-route.



Après avoir bu à la cantine du P.L.M., Arnold rejoignit ses frères dans leur roulotte, où le drame éclata bientôt.

la face contre terre, cependant que le sang s'égouttait à travers le plancher de la roulotte.

— Misérable ! rugit alors Jacob, en s'adressant à Arnold, tu viens d'assassiner ton frère...

Le fratricide constata, d'un coup d'œil, que l'infortuné benjamin avait, en effet, payé de sa vie la haine de ses deux aînés. Mais au lieu de s'apitoyer sur sa victime, Arnold haussa les épaules et fit la moue comme si la perte était minime. Et, d'un pas tranquille il s'en retourna vers sa roulotte automobile, où, dans la même nuit, les gendarmes Martin et Frèrejacques le trouvèrent couché, dormant sans trouble ni remords !

Noël PRICOT.

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

Ce fut en s'interposant entre ses deux aînés que le sourd-muet fut assassiné.

WEIDMANN



A PLUSIEURS reprises, depuis notre dernier numéro, Colette Tricot a été alternativement confrontée, dans le cabinet du juge d'instruction, avec Weidmann, Million et Jean Blanc. Elle avait, comme on le sait, affirmé que le tueur lui avait avoué, au mois d'août, l'assassinat de miss de Koven et qu'il l'avait mise en demeure d'en garder le secret, sous peine de mort. Il l'avait même blessée, d'une balle à la jambe, d'après ses dires, pour l'empêcher de s'échapper de *La Voulzie* et d'aller le dénoncer à la police. Par ailleurs, Colette mettait en cause Jean Blanc, en racontant au magistrat instructeur que celui-là avait reçu de sa part, bien avant l'arrestation de Weidmann, des confidences relatives aux meurtres de la danseuse américaine et de la Strasbourgeoise Jeanine Keller. En troisième lieu, Colette Tricot avait apporté de lourdes accusations contre Million, soutenant obstinément que son amant avait participé à la tragique expédition au cours de laquelle l'infortunée Alsacienne avait été tuée et enterrée dans la forêt de Fontainebleau, et qu'il avait été également de complicité avec Weidmann dans le guet-apens où le malheureux Le Blond avait été mis à mort. Au surplus, la loquace Colette accusait son amant de l'avoir terrorisée, tout comme Weidmann, pour l'empêcher de révéler les forfaits dont elle avait eu connaissance.

Chacun des trois coupables incriminés par la prisonnière fut mis successivement en sa présence dans le but d'être confondu par elle. Mais, comme nous l'avons relaté voilà huit jours, les premières confrontations furent négatives ; et c'est pourquoi l'opiniâtre M. Berry employa, depuis, plusieurs après-midi pour interroger de nouveau les trois hommes, réunis tour à tour en face de Colette.

Vaine patience ! Vain espoir de déceler toute la vérité à la faveur des confrontations ! Narquois, Weidmann démentit point par point les déclarations de la bavarde. Méprisant et froid, Blanc s'obstina à maintenir qu'il n'avait reçu aucune confiance sur les assassinats de la jeune Américaine et de la gouvernante alsacienne. Tour à tour laconique et véhément, comédien et colérique, traitant son ancienne maîtresse de « vipère » et s'efforçant de l'attendrir en lui rappelant qu'il avait été son petit « amoureux », Million protesta avec entêtement contre les accablantes révélations de Colette. En bref, les diverses confrontations de ces jours-ci n'ont rien ajouté d'essentiel aux pages que nous avons produites la semaine dernière.

Par contre, le dossier personnel de Weidmann s'est augmenté d'éléments nouveaux. D'abord, la police canadienne a transmis au Parquet de Versailles un rapport intéressant d'après lequel, outre le pillage d'un entrepôt de blé, l'Allemand fut condamné là-bas, voilà dix ans, pour avoir été affilié à une bande de faux monnayeurs. D'autre part, des témoins du passé de Weidmann ont fourni d'importants renseignements, confirmant avec détails que la malfaisance du monstre remonte à une date lointaine.

Entre autres nouveaux témoins, un homme d'affaires allemand, M. Walter Vogt, naguère exportateur d'articles de mode et de confection, établi à Francfort, puis émigré à New-York, se ressouvint, en apprenant l'arrestation de Weidmann, que, dans le courant de 1926, il avait employé ce malfaiteur, alors adolescent mais déjà enclin à voler. La chance a voulu qu'un de nos amis entretint une correspondance assidue avec l'ancien patron du monstre. C'est ainsi que nous pouvons apporter à nos lecteurs des révélations inédites et pleines d'intérêt.

Dans la maison d'exportation que dirigeait M. Vogt, Weidmann était à la fois manutentionnaire et garçon de courses, gagnant mensuellement trente marks, soit une centaine de francs au cours de l'époque. C'était alors un très bel adolescent, en pleine force, en plein épanouissement d'attraits physiques, en même temps qu'il se montrait d'une courtoisie parfaite, d'une docilité exemplaire et d'une douceur qui lui valait la sympathie unanime de son entourage.

Cependant, on s'aperçut à plusieurs reprises que des pardessus ou vestes accrochés auprès de ceux du jeune commis, dans le vestiaire de la firme d'exportation, étaient dévalisés de l'argent contenu dans leurs poches. Tout d'abord hésitants, les soupçons se précisèrent contre l'hypocrite employé. On lui tendit un piège habile pour le confondre. C'est-à-dire que, après plusieurs plaintes, M. Vogt eut l'idée de remettre aux collègues du présumé pillleur un petit sachet contenant de la poudre rouge, en leur conseillant de placer ce sachet à la place de leur porte-monnaie dans les vêtements laissés au vestiaire.

Le « truc » ingénieux ne tarda pas à trahir le coupable. Un jour, on constata que les doigts de Weidmann étaient rouges. Il avait mis la main dans un sac ! M. Vogt le convoqua immédiatement pour le questionner sévèrement.

LE TUEUR

— Qui as-tu voulu voler aujourd'hui, chenapan ? interrogea le directeur.

— Moi... mais monsieur...

— Tes mains te trahissent ! Elles sont rouges de la poudre que j'avais remise à tes collègues pour dépister celui qui leur « faisait » les poches. Te voilà confondu, mon gaillard !

Confondu... Tout autre que Weidmann l'eût peut-être été. Mais lui, conservant son air calme et doux, ne se laissa point troubler. Il affirma qu'en cherchant son mouchoir il avait, par erreur, plongé la main dans la poche d'un manteau voisin du sien. Malgré l'évidence, on dut renoncer à lui faire avouer la vérité.



A quelques mois de cet épisode, Weidmann fut de nouveau convoqué dans le bureau directorial pour répondre de la disparition d'un somptueux manteau de fourrure. Cette fois, il avoua, mais en jouant si bien la comédie du remords que son patron s'y laissa prendre, écoutant avec intérêt et attendrissement l'histoire d'amour que lui racontait l'indélicat employé pour essayer d'atténuer sa faute. Aux dires de Weidmann, c'était une actrice de l'Opéra de Francfort qui lui avait suggéré le méfait. Il éprouvait pour elle, soupirait-il, une irrésistible passion. En retour des faveurs qu'elle lui accordait, cette femme avait d'impérieuses exigences intéressées auxquelles le jeune amant ne savait pas, ne pouvait pas opposer de refus. C'est pourquoi, quand elle lui avait enjoint de voler le manteau de fourrure, il lui avait répondu : « Ya ! mein Schatz ! » y mettant tout son cœur. Mais quel chagrin il avait d'avoir commis ce vol, de s'être révélé méprisable aux yeux de son patron, d'avoir même perdu sa propre estime. Touché par un repentir si bien joué, le généreux M. Vogt pardonna, se bornant à tirer familièrement l'oreille de l'adolescent en lui prodiguant de bons conseils.

L'exportateur n'allait pourtant pas tarder à regretter sa mansuétude. De nouveau, un manteau de fourrure disparaissait, au moment de l'inventaire annuel. Bien entendu, Weidmann fut aussitôt soupçonné et son directeur ne manqua pas de l'interroger une fois de plus avec une rigoureuse insistance. Mais le pervers adolescent nia

ce vol avec véhémence, affirmant qu'il avait été trop sensible à la paternelle générosité de son patron pour s'être laissé aller à commettre un deuxième méfait. M. Vogt fut tout heureux d'entendre cette édifiante réplique ; mais sa joie fut de courte durée, car la compagnie d'assurances couvrant la garantie de la fourrure volée avait, de son côté, ouvert une enquête et avait appris, par un receleur, que Weidmann était réellement l'auteur du vol.

C'est alors que le néfaste adolescent fut confié à un pénitencier affecté au redressement des jeunes dévoyés, dans les environs de Limburg.

Le directeur de cette institution « progressive », Herr Rumpel, était un excellent homme dont Weidmann fit rapidement la conquête par sa douceur et sa soumission. Le père Rumpel, obèse et jovial, poussa la bonté jusqu'à montrer à son pupille une sollicitude inépuisable. Il plaisantait avec le mauvais garçon, s'ingéniait à le distraire pour que l'incarcération ne le déprimât point, lui prodiguait des attentions qui allaient jusqu'à la faiblesse. Cette méthode de redressement était beaucoup trop douce pour un mauvais sujet de la trempe de Weidmann. Elle ne le corrigea point de ses pervers penchants. Il jouait apparemment le prisonnier modèle pour être « gâté » plus que ses compagnons de captivité, mais il ne s'en promettait pas moins, dans le fond de son âme trouble, de commettre les « quatre cents coups » au sortir du pénitencier.

Quand le jour de cette libération fut venu, le bon gros papa Rumpel prit familièrement son pupille par le lobe de l'oreille et l'entraîna dans son bureau, l'air à la fois mystérieux et réjou.

— J'ai quelque chose à te dire, Eugène, ou plutôt à te proposer ! confia l'excellent bonhomme en fermant la porte de son cabinet.

— J'écoute, répliqua placidement Weidmann.

— Te voilà libre aujourd'hui, mon gars. Que comptes-tu faire ?

— Euh !... On verra.

— C'est tout vu ! Tu sais que je suis propriétaire d'une ferme dont je ne puis guère m'occuper, étant trop préoccupé par mes attributions de fonctionnaire. Toi, tu es jeune, robuste, intelligent. En bref, je ne peux pas mieux trouver pour la gestion de mon

UR

Ce n'est pas la première fois que la prison Saint-Pierre, à Versailles, détient des assassins de marque : Landru y fut enfermé et ne la quitta que pour tomber sous le couperet du bourreau. D'autres s'en évadèrent : aussi prend-on pour Weidmann d'extraordinaires précautions pour qu'il n'échappe pas au châtement.

exploitation rurale. Voilà une bonne place pour toi, mon ami. Si tu veux te faire une vie honnête et salubre, reste à la campagne et occupe-toi de ma ferme. Tu as tout à y gagner.

En réponse, Weidmann branla la tête en signe de refus et tendit une main molle au brave homme qui lui proposait le salut. L'instant d'après, le front appuyé à sa fenêtre, le directeur du pénitencier voyait son protégé courir à toutes jambes sur la grand-route libre. Les puissantes épaules de Rumpel se haussèrent sous la poussée d'un soupir peiné et son bras appliqué à la vitre retomba, lourd d'impuissance...

On sait qu'après sa libération du pénitencier de Limburg, Weidmann fut envoyé au Canada par sa famille, et qu'il y commit de nouveaux méfaits, dont il fut châtié par une condamnation à un an de prison. Puis il réintégra Francfort, où d'autres vols et agressions lui valurent d'être condamné à six ans d'incarcération. Ce fut alors que le connut M. Doerter, ancien prisonnier politique, aujourd'hui émigré en France, qui a pu, lui aussi, apporter d'intéressants renseignements sur le passé du tueur.

— Weidmann et moi, dit ce témoin, appartenions à deux sections différentes du régime pénitencier de la prison de Francfort. Il était condamné de droit commun alors que je me trouvais sous le coup d'une condamnation pour simple délit d'opinion. Néanmoins, nous étions l'un et l'autre en rapports quotidiens et c'est pourquoi je me souviens fort bien de ce compagnon de geôle, que je revis, d'ailleurs, plusieurs fois à Paris l'année dernière.

D'après le récit de M. Doerter, Weidmann fut extrait de la prison de



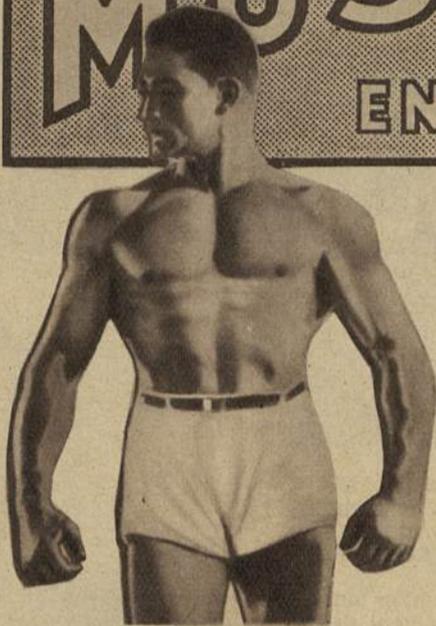
Francfort, au mois de mars 1936, pour être transféré dans un des six camps de concentration de Papenburg. Cette mesure avait été prise contre l'invétéré malfaiteur pour le punir d'avoir sollicité et reçu clandestinement des colis de victuailles expédiés par sa famille.

Frappé également d'une aggravation de peine pour avoir, dit-il, persévéré dans ses opinions politiques, M. Doerter fut à son tour transféré à Papenburg. Il eut donc ainsi l'occasion de connaître davantage son ancien compagnon de la prison de Francfort, lequel, grâce aux intercessions de ses parents et à l'appui du riche Sauerbrey, avait obtenu, à Papenburg, la faveur d'être affecté comme auxiliaire à la milice chargée de la police du camp de Boergesmoor.

Ce camp, comme les six autres de la région, était ceint d'un mur élevé de trois mètres et couronné d'un fil de fer barbelé chargé de courant électrique. Aux quatre angles, des mitrailleuses étaient braquées vers l'intérieur et, la nuit, des projecteurs extrêmement puissants éclairaient toute la superficie comprise entre les murs infranchissables. De plus, sur un chemin de ronde protégé par des « barbelés » se tenaient, de dix mètres en dix mètres, des sentinelles armées jusqu'aux dents et constamment prêtes à tirer, sans avertissement, sur tout criminel dépassant la limite fixée par les règlements. Mais, en dépit de tant de précautions rigoureuses, les tentatives d'évasion, bien que mortelles, n'étaient pas rares. Aussi, pour parer à d'autres essais d'escapades, on avait cousu aux vêtements de chaque incarcéré une rondelle de tissu rigide et blanc désignant le cœur et la nuque, de façon à servir de cible sûre, même la nuit. Cette mesure avait coûté la vie à plus d'un homme, sous les yeux des autres prisonniers. Weidmann avait donc appris ainsi l'infaillible manière de tuer net une victime en la visant à la nuque. Il n'a, si l'on en croit M. Doerter, que trop bien retenu la méthode...

Luc DORNAIN.

DES MUSCLES EN 30 JOURS



NOUS LE GARANTISSONS

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les « Constructeurs de Muscles ». En trente jours, nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais crue possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 4 centimètres les muscles de vos bras et de 12 centimètres ceux de votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Avant même que vous vous en aperceviez, les gens se retourneront sur votre passage. Vos amis se demanderont ce qui vous est arrivé. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince ; nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons, non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène, et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.

ET EN CENT CINQUANTE JOURS

Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail ; mais, dès le septième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps nous vous demanderons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez alors un tout autre homme. Nous ne formons pas un homme à moitié. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement de la tête aux pieds.

NOUS AGISSONS EGALEMENT SUR VOS ORGANES INTERIEURS

Nous vous ferons heureux de vivre : vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contentons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention ; ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions, nous les fortifions et nous les exerçons. Nous vous donnerons une joie merveilleuse : celle de vous sentir pleinement en vie. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles la fermeté dont l'apparence vous émerveille, mais nous vous donnons encore l'ENERGIE, la VIGUEUR, la SANTE. Rappelez-vous que nous garantissons ce que nous avançons : FAITES-VOUS ADRESSER par le DYNAM INSTITUTE le livre GRATUIT : « Comment former ses muscles » (L'Education Physique de la Nation française). Retournez-nous le coupon ci-joint dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez rapidement développer votre force musculaire avec certitude.

Ce livre est à vous : il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi. Une demande de renseignements ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.

BON GRATUIT

DYNAM INSTITUTE (Section A 39)
25, rue d'Astorg, PARIS (8^e)

Veuillez m'adresser gratuitement, et sans engagement de ma part, votre livre intitulé « Comment former ses muscles », (L'Education physique de la Nation Française), ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus, 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi.

Nom

Adresse

Pour lancer en FRANCE la marque de notre STYLO A NIVEAU D'ENCRE VISIBLE

au lieu de faire des millions de publicité nous distribuons 5.000 stylos (dont 200 pourront être réservés aux lecteurs de ce journal)

GRATIS

Pour profiter de cette offre exceptionnelle écrivez dès aujourd'hui en joignant un timbre à 0.65 à : Rayon 181.

STYLO EVERS, 77, r. Mouton-Duvernét PARIS (XIV^e)



Seins

Développés, raffermis, reconstitués. Salières complètes par les

Pilules Orientales

Seul moyen pour la femme d'acquiescer, de conserver ou de recouvrer la

BEAUTE DE LA POITRINE

Toujours bienfaitantes pour la santé



Traitement de 2 mois, facile à suivre en secret. Flacon avec notice fr contre rembourse. 21 fr. Ecrire à J. RATIE, pharm., Div. 72, BR 45, r. de l'Ecliquier, Paris (10^e). Envoi discret par la poste. A BRUXELLES : Ph. Delacre ; GENEVE : Ph. des Bergues.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remèdes Woods Ltd, 164, Strand (219 TAN), Londres. WC 2.

ACCORDEONS — Instruments de musique



Vente directe du fabricant aux particuliers

— franco de douane —

Plus de 1 million de clients.

Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

Affranchir lettres 1.75, cartes post. 1. »

Rhumatisants

Faites régulièrement votre cure d'

URODONAL

VOUS EVITEREZ DOULEURS, SCIATIQUE, MIGRAINES, OBESITE.



Une cuillerée à café matin et soir dans un peu d'eau.

Toutes pharmacies.



Le 7 juin 1820, Louis-Pierre Louvel montait sur l'échafaud. Il avait, quatre mois plus tôt, dans la nuit du mardi gras, poignardé le duc de Berry qui sortait du bal de l'Opéra.

Du geste meurtrier de Louvel allait découler une série de conspirations contre le gouvernement des Bourbons. La fondation de la secte des carbonari en France, en sera, elle-même, la conséquence directe.

La « Carbonnerie » et le C. S. A. R. offrent, tant dans leur façon d'opérer que dans les hommes qui s'y trouvent rassemblés et dans les circonstances qui accompagnent les événements où ils furent mêlés, des analogies si frappantes, des similitudes si étonnantes, qu'il suffit de confronter la chronique d'il y a un siècle et les faits du jour pour que les rapprochements s'établissent d'eux-mêmes.

L'histoire est un perpétuel recommencement. Ni en politique, ni en matière de police, personne n'invente rien. On va le voir.

Le « Bazar Français » précurseur du « centre de radiesthésie »

Les ennemis du gouvernement de la Restauration avaient compris l'absurdité et la folie de l'acte de Louvel. L'assassin n'était pas un anarchiste. Il se posait en ennemi de la royauté. Il avait fait campagne, pendant les Cent-Jours, dans l'armée impériale. Devant la Chambre des pairs, constituée en cour de justice, il avait proclamé son dessein d'exterminer la famille royale. Pressé de dénoncer ses complices, il maintint qu'il avait agi seul, de son propre chef, et c'était vrai.

— Si j'avais pu m'échapper, déclara-t-il, j'aurais tué le duc d'Angoulême et, successivement, tous les princes de la famille royale, car ce sont les traîtres envers la Patrie.

Cette exaltation d'un isolé paraît avoir été à l'origine de la fondation du « Bazar Français », qui aboutit à la conspiration dite de l'Est. D'obscurs émissaires vinrent trouver quelques membres en vue du parti républicain et du parti bonapartiste, en qui se cristallisait alors l'opposition.

Le général Duseigneur est-il la réplique historique du général La Fayette, qui fut carbonaro ?



Les quatre Sergents de la Rochelle et leur chef Borier (ci-dessus et à gauche) l'industriel Voyer d'Argenson et le journaliste Armand Carrel (ci-dessous et à droite) appartenait à la secte des carbonari.

CARBON

ET CAGOU

— Ce que n'a pu faire un patriote isolé, disaient-ils, l'union des hommes de bonne volonté le réalisera.

Mais le moyen de grouper ces hommes ? Après la condamnation de Louvel, des lois d'exception avaient été votées. Les adversaires du régime étaient traqués. C'est alors que fut fondé pompeusement, au numéro 11, de la rue Cadet, un vaste établissement qui prit le nom de « Bazar Français ». Son but apparent était d'offrir aux acheteurs une exposition permanente des produits des arts, de l'industrie et du commerce. Mais son but réel, était de réunir tous les mécontents. Peu à peu accourut, dans ce lieu, une foule de chenapans, de tapageurs, de cerveaux brûlés, ou même d'officiers pauvres qui, pour échapper à la misère, se faisaient une vertu républicaine, impérialiste, voire orléaniste, car toutes les opinions étaient acceptées, pourvu qu'elles fussent contre le gouvernement.

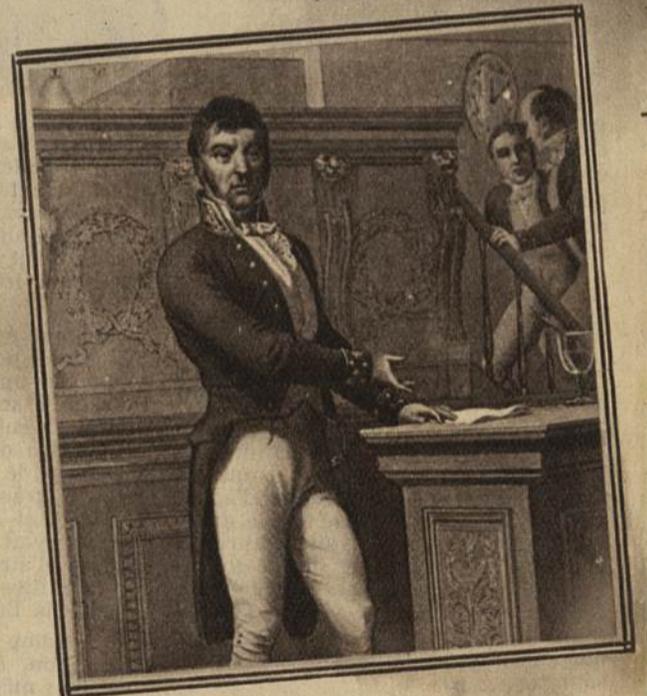
Parmi les gens qui fréquentaient assidûment le « Bazar », on remarqua vite un certain capitaine Nantil, de la légion de la Meurthe, homme vantard, grondeur, excessif, toujours prêt à renchérir sur les projets de ses compagnons. Bientôt, il prit une part prépondérante aux réunions du « Bazar Français », dont peu à peu il devint l'âme et le chef. Il avait réussi à entraîner, dans une conjuration, des officiers des légions du Nord et de l'Est. De braves gens cédaient à la parole de Nantil, se compromettaient, gagnaient à leur tour d'autres malheureux, des sous-officiers, des soldats. Tandis que les régiments se soulevaient par toute la France, on devait enlever, au château de Schönbrunn, le fils de Napoléon I^{er}.

A Paris, et dans un grand nombre d'autres villes, le complot s'ourdissait. Partout des comités secondaires relevaient du comité directeur. Des militaires, des bourgeois riches, des négociants, des banquiers adhéraient au mouvement. L'argent coulait à flots. L'affaire devait se déclencher le 19 au 20 août 1820. Le 17 août, elle avortait. Nantil avait livré à la police tous les fils du complot et les noms de personnages importants qui s'y étaient associés comme le banquier Jacques Lafitte, Voyer d'Argenson, Benjamin Constant.

Dans ses souvenirs de police, Jacques Peuchet, archiviste de la préfecture de police après les Cent-Jours, écrivait : « Tous les jours, Nantil rapportait exactement à l'autorité ce qui se passait, et selon ses avis, on prenait ou l'on retardait les mesures. » Après la condamnation des conjurés, Peuchet ajoute, concernant le sort de Nantil, condamné à mort par contumace : « Nantil, que l'on prévint une heure avant que l'on se rendit chez ses complices, se retira chez un ami et, à l'aide d'un passeport pris à l'avance, quitta la France, muni d'une somme de deux cent mille francs ; qui lui fut donnée pour payer son service. » N'est-ce pas, mot pour mot, ce qui s'est passé ces jours derniers pour un mystérieux personnage, membre de l'état-major du C. S. A. R. ?

Apparition des Carbonari

Gravement compromis dans la conspiration du 19 août, deux des conjurés les plus résolus, nommés



la Vente centrale. Celle-ci était formée par les délégués des ventes particulières, et toute vente centrale avait elle-même son délégué auprès de la Haute Vente.

En peu de temps, la nouvelle secte eut des adeptes dans toute la France, surtout parmi la jeunesse des écoles et du commerce. Les associés devaient se pourvoir d'un fusil, de munitions et de vingt-cinq cartouches. Ils prêtaient serment de garder le plus profond secret sur l'existence et sur les actes de la Société et ils juraient de se tenir prêts à obéir aveuglément aux ordres émanant de la Vente suprême.

Bazard, qui semble revivre dans la personne d'Eugène Deloncle, voulut introduire de hautes personnalités dans la Société. C'est ainsi qu'il offrit la présidence de la Haute Vente au général de La Fayette. Pas plus que le général Duseigneur, le général de La Fayette n'hésita à donner son nom. Auprès de lui, dans le Conseil suprême, prenaient place des hommes politiques comme Voyer d'Argenson et de Corcelle, un banquier Jacques Manuel, un grand industriel comme Jacques Koechlin qui, tous ont aujourd'hui leur réplique dans les membres du C. S. A. R., même sous la forme piquante du patronyme, où la noblesse républicaine de Dupont de l'Èure se retrouve en Moreau de la Meuse.

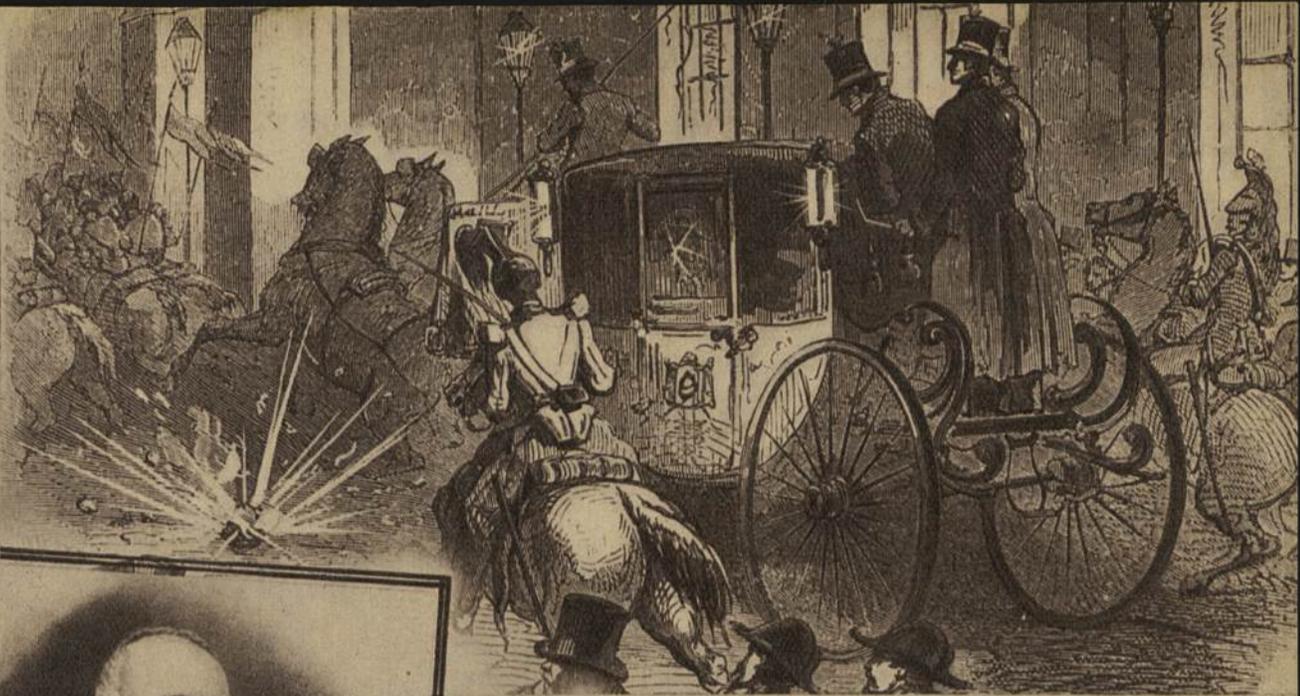
En dehors de ceux-ci, quoique y jouant un rôle moins actif, beaucoup d'hommes devenus célèbres ont été affiliés au carbonarisme : le général Teste, le peintre Horace Vernet, l'historien Victor Cousin, l'avocat

Chaix d'Est-Ange, qui défendit le sergent Bories devant le jury de la Seine, et le journaliste Armand Carrel, qui devait être tué en duel par Emile de Girardin.

Rites et initiations

Ce que nous savons maintenant des cérémonies qui entouraient le recrutement des affiliés du C. S. A. R. nous apporte également un curieux démarquage des rites du carbonarisme.

Là aussi, le néophyte était conduit les yeux bandés sur les lieux de son initiation. Il est introduit. Il comparait devant le conseil, qui doit se prononcer



La bombe d'Orsini

La répression avait été dure et sévère. Après l'affaire de La Rochelle, après l'affaire de Saumur, qui coûta la vie au général Berton et à ses complices, décapités à Poitiers, après la tentative d'évasion des prévenus de Belfort, œuvre du colonel Caron, fusillé à Strasbourg, après que de nombreux carbonari furent tombés sous le couperet de la Restauration et que Bazard eut réussi à se soustraire aux recherches de la police, la société cessa toute activité, ses membres se dispersèrent. A compter de 1823, elle a disparu de France. Elle avait duré deux ans à peine : c'est aussi le temps qu'à vécu le C. S. A. R.

Cependant, l'attentat d'Orsini qui, le 14 janvier 1858, devant l'Opéra, lança trois bombes sur la voiture de l'empereur Napoléon III, se rattache à l'histoire du carbonarisme.

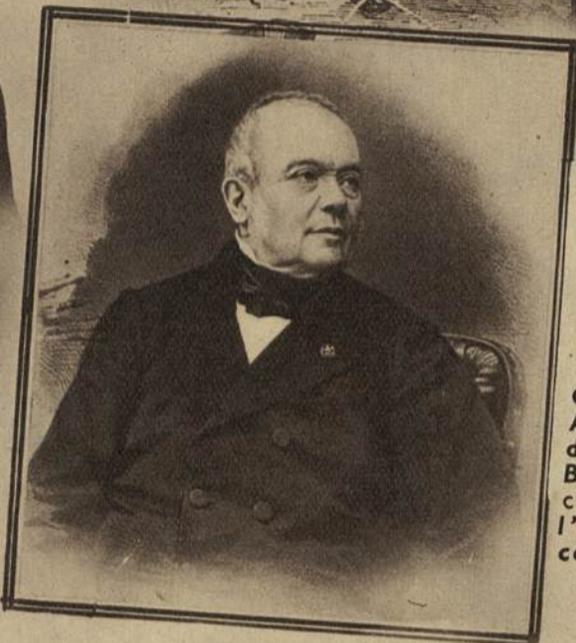
Fils d'un ancien officier, le comte Félice Orsini appartenait à la redoutable secte et avait été, dit-on, initié dans une « vente » dont le prince Napoléon, alors conspirateur en disponibilité, était l'un des dignitaires.

Orsini n'avait été que l'instrument des carbonari italiens.

Mais comment Orsini a-t-il pu accomplir son geste, quand le préfet de police Piétri, le ministre de l'Intérieur Billault, tous les chefs de la police connaissaient la présence à Paris de ce conspirateur farouche et de ses complices ? C'est qu'il existait, en ce temps-là, une vive rivalité entre la police de Sûreté et la préfecture. Tous attendirent le dernier moment, pour arrêter les suspects, pensant y réussir avec d'autant plus d'éclat que chacun comptait sur sa police personnelle pour débrouiller seul, avant ses rivaux, les fils de la criminelle entreprise. On la laissa mûrir en silence, mais l'on fut bien étonné, lorsque les bombes éclatèrent, d'avoir été devancé par les conjurés.

Là-dessus, du moins, nous ne prétendons établir aucun parallèle entre les événements d'hier et ceux d'aujourd'hui. On le sait, nous sommes sans malice.

Alain LAUBREAUX.



Chaix d'Est-Ange (à g.) défenseur de Bories, et ci-dessus : l'attentat carbonariste d'Orsini.

Un jeune sergent-major du 45^e de ligne, en garnison à Paris, Jean-François Bories, avait été initié au carbonarisme, dès la fondation de la secte, par un de ses anciens condisciples, étudiant en médecine.

Il organisa aussitôt une « Vente » parmi ses camarades. Il initia ainsi un certain nombre de sous-officiers et de soldats, parmi lesquels les plus zélés se nommaient Goubin, Pomier, Raoulx et Goupillon.

Au mois de janvier 1822, le 45^e reçut l'ordre de se préparer à quitter Paris, pour tenir garnison à La Rochelle.

Quelques jours plus tôt, un complot, dont le centre était à Belfort, avait échoué. Les animateurs du complot, affiliés aux carbonari, étaient employés dans les usines que possédaient, aux environs de Mulhouse et de Belfort, Voyer d'Argenson, et Koechlin, membres de la Haute Vente — tout comme Locuty, Vogel, et Vaucard se trouvaient réunis dans la même usine de Clermont-Ferrand. Un gouvernement provisoire devait être proclamé à Belfort. La garnison de la ville était acquise. Au dernier moment l'affaire tourna court. Le général de La Fayette qui arrivait en voiture au milieu de la nuit, dut faire demi-tour, rentrer aussitôt à Paris.

L'échec de Belfort, loin de décourager les conspirateurs, avait accru leur impatience et leur audace.

Des soulèvements se préparaient, en effet, à Nantes et à Saumur, où le général Berton devait prendre la tête de la révolte. Les chefs de la charbonnerie voulaient utiliser le passage du 45^e, à proximité des départements promis à la rébellion.

C'est ici que nous allons relever de nouvelles et singulières ressemblances entre le complot des carbonari et celui du C. S. A. R.

Les carbonari avaient commis l'imprudence d'accepter trop de jeunes gens dans leurs rangs. Autour de Bories, des imprudences de langage se commettaient chaque jour. En dépit du serment de discrétion, les jeunes gens bavardaient. Il n'avaient ni prudence ni réserve.

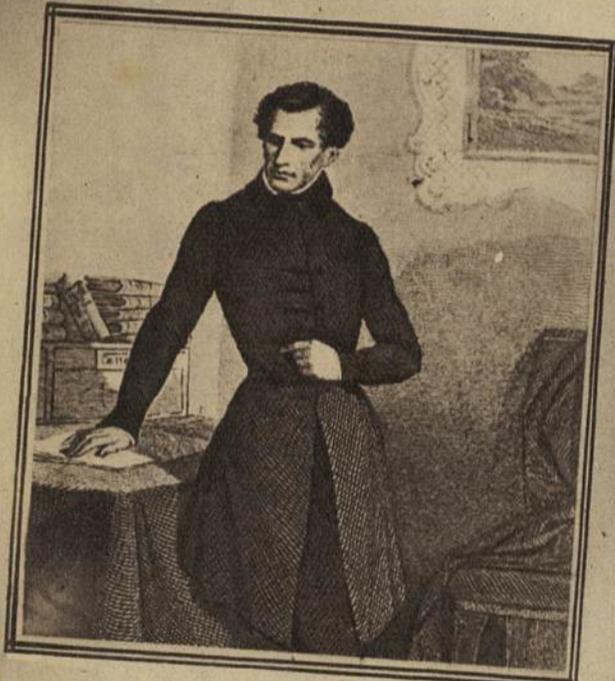
Sur ces entrefaites, comme celle de Belfort, la conspiration de Saumur avait avorté. Contraint de fuir, traqué de toutes parts, le général Berton était accouru secrètement à La Rochelle, où il se mit aussitôt en rapports avec la « Vente » du 45^e. Il voulait réparer ici, par une sédition brusquée, son échec de Saumur. Mais les bavardages et les confidences mal placées avaient fait leur chemin. Tandis que Berton s'enfuyait à nouveau, les membres de la Vente militaire étaient arrêtés. Interrogé le premier, Goupillon avait dénoncé le complot dans tous ses détails. Derrière lui, Goubin, Raoulx et Pomier faisaient des aveux. Seul, Bories refusa de parler.

Au procès qui s'ouvrit le 5 septembre suivant à Paris, Bories, Goubin, Raoulx et Pomier, furent condamnés à mort, et sept autres membres de la « vente », à de longues détentions. Seul, Goupillon fut acquitté comme dénonciateur.

Du moins, aux traits communs que l'on découvre dans le développement des deux affaires, ne s'ajoute pas, pour les jeunes carbonari de La Rochelle, l'horreur des crimes commis par les affiliés du C. S. A. R.

Par contre-coup, la délation de Goupillon apparaît plus infâme. Mais, la suite des procès nous apprendra si celles de Bouvyer et de Locuty seront payées du même prix.

ARI
ARDS



sur son admission. Trois coups sont frappés par le grand maître, et la « vente » commence. Le postulant est aussitôt instruit par le grand maître des principes de la Société. Il jure de n'en révéler aucun secret. Sur sa poitrine nue, on lui applique la pointe d'un poignard — ce poignard symbolique qu'on retrouve dans toutes les « exécutions » des carbonari et qui tient également tant de place dans les crimes du C. S. A. R. S'étant montré courageux devant la souffrance, le nouveau carbonaro s'agenouille et s'engage, sur la vie, à obéir aveuglément aux ordres :

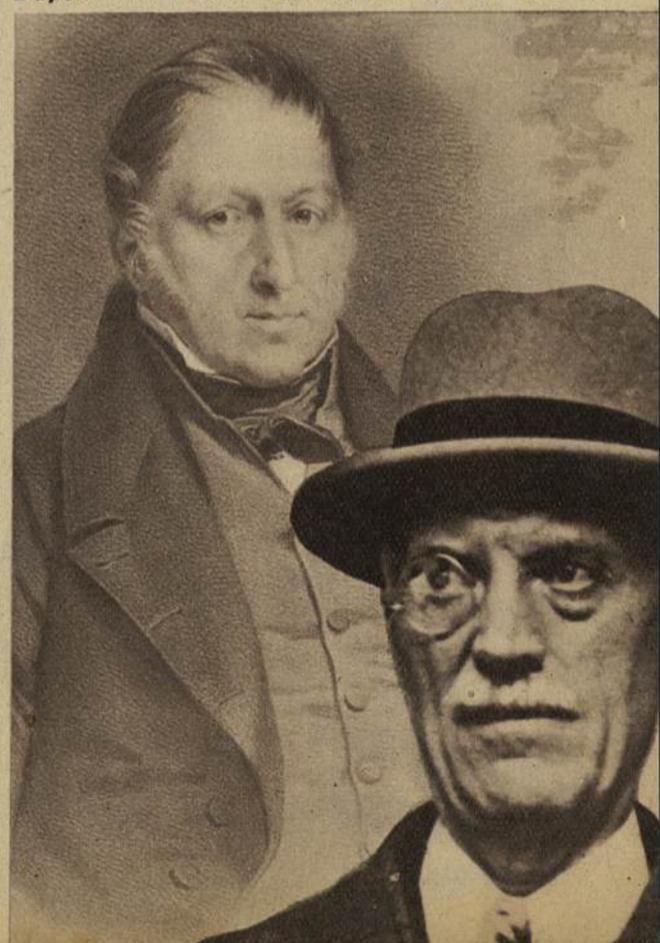
— Je jure, dut-il m'en coûter tout mon sang, d'employer toute mon existence à faire triompher les principes d'égalité, de liberté, de haine à la tyrannie qui sont l'âme de la carbonéria. Et je consens, si je suis parjure à mon serment, à être immolé de la manière la plus douloureuse.

Ces épreuves romantiques, destinées surtout à impressionner les âmes simples, n'étaient pas en pratique partout. On n'imagine pas un La Fayette s'y soumettant, de même qu'on se représente très bien que des hommes comme le général Duseigneur et Pozzo di Borgo, aient été tenus à l'écart de ce qui se tramait dans les basses régions de l'Association à laquelle ils avaient assez légèrement prêté l'appui de leur nom ou de leur argent.

Les quatre sergents de La Rochelle

La charbonnerie française avait fait de rapides progrès dans l'armée. C'est toujours du côté de l'armée que regardent les conspirateurs, quand ils veulent se débarrasser d'un régime.

La noblesse républicaine du nom se retrouve chez Dupont de l'Eure et Moreau de la Meuse.



AVEUX RÉTRACTÉS



DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

Le mystère policier hante à nouveau la
lande bretonne. Louis Jourdan est en liberté
provisoire : "Je n'ai pas, crie-t-il, étranglé

ODJETTE LORANT 99